

LE DEVOIR

des écrivains

VOL. CII N° 261

LE MERCREDI 16 NOVEMBRE 2011

1,09\$ + TAXES = 1,24\$

L'actualité
vue
par **38**
écrivains



Pour l'ouverture du Salon du livre, et pour une deuxième année consécutive, *Le Devoir* cède toute la place aux écrivains pour rendre compte de l'actualité du jour. Jumelés à nos journalistes, ils vous offrent une édition exceptionnelle. Très bonne lecture à tous, et rendez-vous au Salon, kiosque 405.

FRANÇOIS PESANT LE DEVOIR

CONSTRUCTION

Des immigrants sous-représentés, comme les femmes

Le Québec accuse un sérieux retard au Canada

MARIE LABERGE

Profitons de ce que Statistique Canada — cette noble maison en perte de moyens depuis les changements apportés au recensement — ait encore des chiffres certains à nous offrir et attaquons de front: au Québec, en 2006, le taux d'immigrants qui ont intégré le milieu de la construction est d'à peine 6%. Ailleurs au Canada? C'est nettement mieux. L'Alberta touche le 12% et l'Ontario peut fanfaronner avec un 26% impressionnant. Le Nouveau-Brunswick est le seul à réussir un score plus maigre que le nôtre avec 3%.

VOIR PAGE A 12: IMMIGRANTS

LE GRAND MONTRÉAL

Plus de 20% des milieux naturels pourraient être protégés

■ Un texte d'Andrée A. Michaud, page A 8

Perrine Leblanc et Georges Leroux honorés

■ Un texte de Johanne Seymour, page B 12

INDEX

| | |
|----------------------|-----------------------|
| Actualités A 3 | Éditorial A 10 |
| Annonces B 7 | Idées A 11 |
| Avis publics .. B 6 | Météo B 9 |
| Carrières B 4 | Monde B 8 |
| Culture B 12 | Mots croisés. B 8 |
| Décès B 7 | Sudoku B 6 |
| Économie B 1 | Télévision B 10 |

Le non-lieu des indignés

Chassés en pleine nuit par la police de New York, les protestataires d'Occupy Wall Street ont perdu le droit de camper au parc Zuccotti



Des policiers new-yorkais bousculent des membres d'Occupy Wall Street, au cours du raid-surprise qui s'est déroulé hier, au beau milieu de la nuit.

Les indignés new-yorkais ont regagné hier en fin d'après-midi le lieu emblématique du mouvement Occupy Wall Street, le parc Zuccotti, rebaptisé Liberty Square, d'où ils avaient été expulsés la nuit précédente. Mais, pas question d'y dresser un nouveau camp de toile, a tranché la Cour suprême de l'État de New York.

CATHERINE MAVRIKAKIS

Ils étaient là à s'indigner. Contre le monde. Contre ce qui arrive et surtout ce qui n'arrive pas. Contre l'absence d'espoir, contre l'avenir bien bouché, déjà écrit. En leur défaveur, bien sûr. Ils voulaient changer le cours du roman, rédigé par un Dickens sans talent, dans lequel on ne leur a permis de camper que des personnages

VOIR PAGE A 12: NON-LIEU

■ Les indignés de Montréal gardent espoir: un texte de Régine Fortin, page A 6

■ Du côté des indignados mexicains: un texte de Pierre Beaudet, page A 6

UNE NOUVELLE INÉDITE DE MICHEL TREMBLAY

Le bridge

MICHEL TREMBLAY

Il fait un peu frisquet pour s'installer sur le balcon, mais maman a dit: «Faut en profiter, ça va être la dernière fois. On va s'habiller chaudement.»

Et chaudement habillés nous les sommes. Ce qui fait que malgré le vent froid que nous sentons sur nos visages, la sueur nous coule dans le dos sous les couches de chandails et de gilets de laine.

Maman est installée dans la chaise à bascule de grand-maman et papa, éjarré sur une chaise droite, m'a pris sur ses genoux, chose plutôt rare,

alors je jouis de chaque moment qui passe en espérant que les voisins voient à quel point mon père m'aime et n'a pas peur de le montrer. Des passants, en effet, nous montrent du doigt, mais ce n'est peut-être pas pour la raison que je crois.

Le soleil tombe rapidement — nous sommes fin octobre et l'été indien achève —, des milliards de taches jaunes, rouges, brunes, jonchent le sol, ça sent la feuille séchée et la terre mouillée. Et les maudites pluies de novembre qui ne sauraient tarder.

Mes parents discutent de choses et d'autres,

VOIR PAGE A 12: BRIDGE



Enseigner au Nunavik: tout un contrat!

■ Un texte de Victor-Lévy Beaulieu, page B 9

CRISE EUROPÉENNE

Le Minotaure dévore l'Europe

■ Un texte d'Éric Fottorino, page A 8



"Admiral" Fauteuil et Repose-Pieds

\$300 DE RABAIS

Du 24 octobre au 24 décembre

Disponibles en 2 grandeurs

Superbe Confort, Grandes Économies!



BOUTIQUE
TOUT POUR LE DOS

9501 av. Christophe-Colomb
coin Louvain, Montréal

514-383-1582
1-800-268-1582

www.toutpourledos.com



— DES LIVRES, DES AUTEURS ET DU BONHEUR. —
— TOUS LES JOURS, TOUTE L'ANNÉE. —

Renaud-Bray.com 
MA LIBRAIRIE COUP DE CŒUR

25 LIBRAIRIES AU QUÉBEC + 1 BOUTIQUE VIRTUELLE OUVERTE JOUR ET NUIT, 7 JOURS SUR 7, À WWW.RENAUD-BRAY.COM.

VIEUX-QUÉBEC
HÔTEL PORT-ROYAL
suites
Forfait
Couette Gourmande à partir de 129\$
1 866-417-2777 www.leportroyal.com

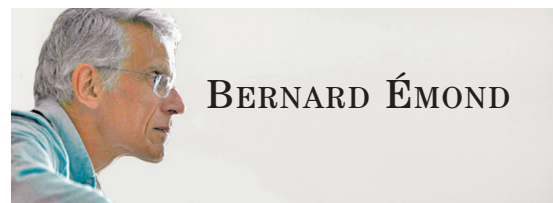
ACTUALITÉS

Le Devoir des écrivains

Bijouterie
Gambard
630-A RUE CATHICART, CENTRE-VILLE
MONTRÉAL (514) 866-3876

ROLEX
Vente et service

Le chemin de l'honneur



BERNARD ÉMOND

Ainsi donc les électeurs, qui ont congédié le Bloc québécois et envoyé 59 députés du NPD aux Communes en mai, seraient maintenant prêts à élire un gouvernement dirigé par François Legault, mais à condition que Gilles Duceppe ne dirige pas le PQ, auquel cas ils voteraient pour ce dernier. Et pendant ce temps, Amir Khadir, personnalité politique la plus populaire en décembre dernier (selon un sondage Léger Marketing), glisse au septième rang et cède sa place au patron de la Coalition pour l'avenir du Québec. Depuis quelque temps, on a peine à comprendre l'électorat québécois, qui zigzague entre la gauche et la droite, la souveraineté et le fédéralisme.

On avait coutume de dire que les Québécois, à cause d'une sorte de sagesse normande, répugnaient à mettre tous leurs œufs dans le même panier et aimaient envoyer des souverainistes à Ottawa et des fédéralistes à Québec (ou l'inverse, c'est selon), mais il me semble que les mouvements désordonnés de ces derniers mois n'ont rien à voir avec quelque stratégie que ce soit. On aura beau accuser la canne de Jack Layton, le charme avunculaire de François Legault ou le château de Pauline Marois, on sent bien que cette volatilité de l'électorat est l'indice d'un changement plus profond du rapport au politique.

Depuis quelques années, nous sommes entrés dans la démocratie de marché, c'est-à-dire dans un monde où l'électeur est un client à séduire plutôt qu'un citoyen à convaincre. Le débat politique a fait place aux stratégies de communication et rares sont les femmes et les hommes politiques qui résistent à ce qu'ils perçoivent comme une évolution inévitable. Plus moyen de se faire élire sans aller faire le pitre à *Tout le monde en parle*? Faisons le pitre. Impossible de conquérir la région de Québec sans donner son appui à un projet d'amphithéâtre dont le moins qu'on puisse dire est que sa mise en œuvre pose problème sur le plan éthique? Appuyons, que dis-je, proposons! Les sondages indiquent que les Québécois ne veulent plus de chicanes constitutionnelles? Adoptons vite un moratoire. Je frémis à l'idée qu'un parti s'avise bientôt du fait que, selon une enquête de 2010, 69 % des Québécois appuieraient la peine de mort.

Dans un monde où tout est affaire de goût, où toutes les opinions se valent et où cliquer sur «j'aime» ou «je n'aime pas» semble être le summum de l'activité citoyenne, on voit mal comment la politique pourrait échapper au mouvement général. Nous avons pourtant la nostalgie d'un autre ordre, où les meilleurs d'entre les hommes politiques respectaient la dignité de leur fonction et s'adressaient à nous en tant que citoyens responsables, habilités à comprendre et à discuter. Ils étaient alors quelques-uns à croire aux idées, à mettre les principes au-dessus des stratégies, et à avoir confiance dans la force de leurs convictions et l'intelligence de leurs concitoyens. Il y avait, dans la génération de ceux qui ont fait la Révolution tranquille, des hommes et des femmes de cette trempe-là, et au premier chef René Lévesque. Si monsieur Lévesque s'était plié à ce que les gens voulaient dans les années 1960 et 1970 dans l'espoir de les séduire, le Québec ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui. Mais il avait un idéal et il a entrepris de convaincre un peuple, dans le plus grand respect de la démocratie. Cela s'appelle faire de la politique.

Il ne sortira rien de l'utilitarisme actuel, sinon encore plus de cynisme et de désaffection pour le bien commun. Si la politique n'est plus maintenant que l'art de faire ce qu'il faut pour se faire élire et se maintenir au pouvoir, on n'a pas à s'étonner de voir les électeurs boudier les débats et se détourner des urnes. Le journalisme politique a d'ailleurs accompagné ce délitement général et ne consiste plus, sauf en de rares cas, qu'en une sorte de décompte sportif des coups donnés et reçus par les adversaires. Pauline descend, François monte, mais attention, le match peut changer d'allure si Gilles saute sur la patinoire. Qui rappelle encore la nécessité des principes et des valeurs? Qui se scandalise encore vraiment de l'état des mœurs politiques? Le cynisme et la raillerie ont envahi l'industrie du commentaire et tout se passe comme si la majorité des journalistes se contentaient de contempler de haut le marasme.

Or nous savons au fond de nous qu'il n'y a pas de politique sans principes et que qui met à mal ses principes pour arriver perd l'honneur. «L'honneur, écrivait Bernanos, n'est pas une valeur entre d'autres, pas même une valeur importante, mais la valeur fondamentale.» L'honneur, c'est la dignité morale qui permet à l'homme de dépasser ses intérêts mesquins pour servir quelque chose de plus grand que lui: le bien commun, la justice, le destin d'un peuple et d'une culture. Mais s'il y a un honneur de l'homme politique, il y a aussi un honneur du citoyen qui consiste à accomplir les devoirs qui sont l'autre face de nos droits politiques: payer l'impôt, participer à la vie de la cité, défendre la légitimité de l'État.

Tous, citoyens, hommes politiques, journalistes, nous avons la tâche urgente de retrouver le chemin de l'honneur. Ce qu'on ne défend pas, on risque de le perdre.

Bernard Émond
Né à Montréal en 1951
Cinéaste et écrivain, Bernard Émond a réalisé une vingtaine de films et de vidéos. Son roman *20h17, rue Darling* a été porté à l'écran et ses textes d'opinion ont été réunis cette année sous forme d'un recueil.
Dernier livre paru: *Il y a trop d'images* (Lux, 2011)



Les employés du siège social montréalais de la Caisse de dépôt et placement du Québec assistent au dévoilement des résultats de l'institution en février dernier. Certains employés de l'institution se plaignent de l'unilinguisme anglophone de deux cadres supérieurs.

CHRISTINNE MUSCHI REUTERS

Anglais à la Caisse de dépôt: Marois et Charest s'entendent

FRANÇOIS BLAIS

Québec — Il se trouve que deux cadres supérieurs de la Caisse de dépôt du Québec, Kim McInnes et David Smith, sont unilingues anglophones. Certains de leurs employés se sont plaints de cette situation à l'Office québécois de la langue française, au ministre des Finances, Raymond Bachand, ainsi qu'au chef de l'opposition, Pauline Marois. Cette dernière, saisissant la balle au bond, s'en est plainte à son tour au premier ministre, lors des débats de l'Assemblée nationale, hier après-midi, mettant carrément M. Charest en demeure d'expliquer «comment une telle situation a pu se produire alors qu'un engagement clair avait été pris par M. Sabia quant au maintien du français comme langue

de travail à la Caisse de dépôt».

Il semble que Mme Marois enfonçait là une porte ouverte, car le premier ministre a convenu que la situation était effectivement inacceptable et que la Caisse «va corriger le tir, va s'assurer que les choses se font conformément à nos valeurs et aux lois, d'autant plus que c'est une volonté qui est affirmée de la part de l'Assemblée nationale et de tous ses députés. Il va de soi que la Caisse doit fonctionner en français». Bref, M. Charest et Mme Marois faisaient montre, sur cette question, d'une entente qui faisait grand plaisir à voir. Les choses auraient pu en rester là, la chef de l'opposition se déclarer satisfaite, seulement, il n'est pas dans la nature des chefs de l'opposition d'être satisfaits, aussi a-t-elle utilisé la «deuxième complémentaire» ai-

mablement octroyée par le président de l'Assemblée pour poser sa question de nouveau, en la formulant autrement.

Réponse de M. Charest: «Je pensais avoir été clair, M. le président. À la Caisse de dépôt et placement du Québec, ça se passe en français.» Il avait en effet été clair, mais il ne devait tout de même pas espérer que Mme Marois lève le nez sur cette deuxième cartouche. D'ailleurs, elle avait droit à une troisième intervention, ce qui lui a fourni l'occasion d'inventer une autre manière de formuler sa question. Comme il n'existe apparemment point de quatrième complémentaire dans nos usages parlementaires, on est passé à un autre sujet. Mais tout porte à croire que messieurs McInnes et Smith devront se mettre au français.

Vers une troisième Révolution tranquille?

DANIEL JACQUES

Québec — En me rendant à l'Assemblée nationale, je me suis arrêté près de la statue de René Lévesque. Au pied de l'objet si monolithique, un petit bouquet de fleurs déjà fanées accompagnait le grand homme laissé à lui-même. Poursuivant ma route, je me suis demandé ce qu'un philosophe pouvait bien attendre d'une visite au parlement. Certains y recherchent les signes précurseurs d'un événement, d'autres sont là pour affaïrer; moi, je suis en quête d'idées.

J'ai trouvé à me contenter à l'occasion de l'examen d'une motion sans préavis visant à faire en sorte «que l'Assemblée nationale du Québec souligne les 35 ans de l'élection du premier gouvernement souverainiste du Parti québécois, le 15 novembre 1976». Mon attention fut subitement captivée par le discours de la chef de l'opposition. Elle souligna le caractère «exceptionnel» de ce gouvernement. Ainsi a-t-elle rappelé son bilan législatif, mentionnant la Loi sur le financement des partis politiques, la loi 101 et bien d'autres. C'est alors que, à ma plus grande surprise, elle a assimilé l'élection de 1976 à une «seconde Révolution tranquille», préparant, au moyen de cette référence historique, l'assemblée à envisager une nouvelle, une troisième, qui permettrait aux Québécois de retrouver «l'élan, la volonté, l'ambition» d'autrefois.

Une impasse

Discours de circonstance? Nombreux sont ceux aujourd'hui qui s'accordent à reconnaître que le Québec se trouve dans une impasse. François Legault, par exemple, annonce lui aussi une révolution prochaine. Hier encore, lors de la fondation de la Coalition pour l'avenir du Québec, n'a-t-il pas comparé sa future équipe à celle du gouvernement Lévesque? Il y aurait, parmi les quarante «jeunes professionnels» qui

l'accompagnent, tout ce qu'il faut pour entreprendre le grand «ménage» de l'État. On peut toutefois se demander si Lévesque aurait fait appel à des «professionnels», même jeunes, pour réaliser le projet global qui donnait sens à ses politiques.

Si nous revenons au PQ, on peut se demander ce que serait la révolution annoncée par sa chef, et plus encore, quelle serait sa nouveauté? S'agit-il de redonner place «au français, à notre histoire nationale, à nos valeurs», comme elle l'a mentionné? Ce sont sans doute des visées légitimes dont il serait bon de discuter, dans une conservation nationale, mais est-ce bien là ce qui nous conduira à «retrouver l'esprit de 1976»? Il y a, au moins, une raison d'en douter: en 1976, ce n'était pas le gouvernement qui soulevait le peuple au moyen de ses politiques, mais bien l'esprit du peuple qui animait l'action du gouvernement.

Notons, pour finir, qu'il y avait lors de la présentation de ce discours une atmosphère bon enfant à l'Assemblée nationale, comme si l'affaire n'avait, en somme, qu'une portée, disons, archaïque. Plusieurs demeureraient penchés sur leur cellulaire ou leur iPad; d'autres encore feuilletaient distraitement un journal. Parmi les libéraux, personne n'a jugé bon de s'opposer à cette motion historique puisque manifestement tout cela n'est plus que de l'histoire ancienne.



Daniel Jacques
Né à Québec en 1958
Daniel Jacques enseigne la philosophie au collège François-Xavier-Garneau. Essayiste et philosophe, membre fondateur de la revue *Argument* (PUL), il a reçu le prix Victor-Barbeau en 1999, décerné par l'Académie des lettres du Québec.
Dernier livre paru: *La fatigue politique du Québec français* (Boréal, 2008)

Fournier contre les moulins

Le ministre propose au fédéral d'amender son projet de loi C-10, une démarche dont la portée semble surtout symbolique

FRANÇOIS BLAIS

Québec — Le ministre de la Justice, Jean-Marc Fournier, n'aime pas le projet de loi fédéral C-10 sur les jeunes contrevenants. Non seulement, chose rare, est-il allé le dire à Ottawa il y a deux semaines, mais hier — chose encore plus rare — il a présenté les «amendements» qu'il voudrait voir adoptés par le Parlement fédéral.

Cette démarche, dont la portée est surtout symbolique — au moment où M. Fournier rencontrait les journalistes, le projet de loi en était déjà, à Ottawa, à l'étape de l'étude article par article —, a étonné plusieurs observateurs, car il n'est point d'usage qu'un politicien provincial se mêle du processus législatif d'une autre chambre. D'ailleurs, le ministre a ingénument admis ne pas avoir souvenir d'un précédent. Après tout, le gouvernement canadien possède, en sus de son corps législatif, une Chambre haute dont la fonction est justement de passer au crible les projets de loi canadiens. D'ailleurs, le ministre de la Justice canadien n'a pas daigné répondre à la demande d'audience de M. Fournier pour discuter de cette question. Enfin, les choses n'ont pas été dites de cette manière lors de la conférence de presse, M. Fournier s'étant élégamment abstenu de lancer la pierre à son homologue, mais étaient clairement visibles entre les lignes.



Jean-Marc Fournier

Le modèle québécois

Un autre sujet d'étonnement, du moins pour un observateur néophyte, réside dans le fait qu'un ministre d'un gouvernement fédéraliste trouve à s'emouvoir qu'un projet de loi de l'ordre de gouvernement supérieur ne tienne pas compte du modèle québécois. Selon le ministre, le projet de loi C-10, en visant les résultats à court terme, va à l'encontre des usages québécois de réhabilitation et de réinsertion. Le projet de loi C-10 modifie la réglementation québécoise concernant l'interdiction de publier tout renseignement permettant d'identifier un jeune condamné pour un crime violent. Aux yeux de M. Fournier, une telle mesure contribue à la stigmatisation de l'adolescent. Il propose que cette question soit laissée à la discrétion des provinces. La plupart de ses autres amendements proposés peuvent sembler d'ordre sémantique. Il suggère de remplacer le verbe «encourager» par «favoriser» qui serait, selon lui, une traduction plus conforme de l'anglais «promoting». À première vue, cela ressemble beaucoup à du pinaillage, à du coupage de cheveux en quatre, mais il semble que les discussions sur les projets de loi consistent essentiellement en coupage de cheveux en quatre. Ce qui n'est pas une mauvaise chose, quand on sait que toute la mauvaise foi du monde, devant un tribunal, peut s'engouffrer dans l'infime glissement de sens produit par une virgule mal placée ou l'étourderie d'un traducteur.

M. Fournier déplore que la notion de «protection durable du public» ait été amputée de son adjectif. Selon lui, ce «durable» est important car il sous-entend, encore une fois, les idées de réhabilitation. Protéger le public non pas en emprisonnant systématiquement les jeunes criminels, mais en mettant en œuvre les moyens nécessaires pour les amener à adopter des comportements sociaux appropriés.

Toutefois, comme nous le disions, cette démarche n'aura aucune portée pratique et se veut surtout une prise de position par rapport à la population du Québec, personne à Ottawa ne semblant être disposé à couper les cheveux en quatre en compagnie de M. Fournier.



François Blais
Né à Grand-Mère en 1973
Auteur de cinq romans, dont quatre ont été publiés à l'instant même, François Blais est écrivain et traducteur. Finaliste au Prix des libraires en 2007 grâce à son premier livre *Iphigénie en Haute-Ville*, il vit présentement à Québec.
Dernier livre paru: *La nuit des morts-vivants* (L'instant même, 2011)

EN BREF

Deltell n'est pas offusqué

Québec — L'apparente indifférence affichée envers l'Action démocratique par François Legault, lundi, n'a pas offusqué Gérard Deltell. En point de presse, le chef de l'ADQ a adopté un peu le même ton, hier, en marge d'une réunion du caucus des députés adéquistes, en disant que les discussions n'avaient toujours pas commencé avec la coalition et qu'il était donc prématuré de spéculer sur le résultat. «M. Legault fait ses affaires et nous, on fait les nôtres», a-t-il dit, lors d'un bref point de presse. — *La Presse canadienne*

ACTUALITÉS

Le Devoir des écrivains

Projet de loi sur la réforme démocratique au Canada

Le temps presse pour les conservateurs

ÉRIC DUPONT

Ottawa — Hier débutaient les audiences du comité parlementaire chargé d'étudier le projet de loi C-20 sur la réforme de la carte électorale du Canada, projet dont l'adoption semble de plus en plus pressante aux yeux du gouvernement conservateur. Le directeur général des élections, Marc Mayrand, invité à répondre aux questions du comité, a d'ailleurs apporté de nouveaux arguments aux conservateurs apparemment anxieux d'adopter le projet de loi d'ici la publication des données du dernier recensement, début février.

Tout retard dans l'adoption du projet de loi C-20 viendrait, selon le DGE, compromettre la capacité d'Élections Canada de mettre en œuvre la réforme à temps pour les prochaines élections fédérales, prévues en 2015. Il n'en fallait pas plus pour que les députés conservateurs siégeant au comité s'animent d'un zèle ar-

dent et industrieux: «Il faut faire ce travail maintenant, en novembre et non en janvier», a pressé le conservateur Scott Reid. On applaudira la soudaine célérité de notre gouvernement dans toute cette affaire qui consiste, en gros, à offrir aux provinces qui l'ont élu davantage de sièges au Parlement. L'Ontario recevra donc 15 nouveaux sièges, la Colombie-Britannique et l'Alberta 6 chacune. Le Québec s'en ferait offrir 3.

Une représentation plus équitable

Soucieux d'élever le débat au-dessus de ces basses considérations électoralistes, le ministre Uppal, s'appuyant sur les chiffres, implacables et impartiaux, anonnera moult fois le même discours pendant la matinée, à savoir que la nouvelle carte électorale permettra une représentation plus équitable de chaque province au Parlement, sans toutefois pénaliser les provinces moins peuplées.

Le projet de loi qui, dans sa mouture initiale, ne prévoyait pas de nouvelles circonscriptions pour le Québec, accordera finalement trois sièges à la Belle Province, augmentation insatisfaisante aux yeux du député néo-démocrate David Christopherson. Ce dernier, se posant comme le nouveau défenseur des intérêts québécois, a fait valoir que la reconnaissance du peuple québécois comme nation par le gouvernement conservateur en 2006 aurait dû en principe se traduire par un plus grand nombre de sièges pour cette province. Le député ontarien a aussi souhaité que le gouvernement explique sa générosité soudaine envers le Québec. «Parce que ça vous arrange?» Non, répondra le ministre Uppal avec l'exactitude troublante d'un métronome, il ne s'agit pas là d'un traitement spécial, mais d'un effet positif de la nouvelle formule servant à protéger les provinces d'une éventuelle sous-représentation aux Communes.

Les conservateurs ont aussi profité de l'occasion pour qualifier de «folie furieuse» la proposition des libéraux de garder la députation à son niveau actuel (308) pour la redistribuer entre les provinces en fonction de leur poids démographique. «Cette proposition ferait des gagnants et des perdants. Nous ne trouvons pas ça juste», a conclu Tim Uppal. Dûment noté. Question lancinante: qui gagnera à ce que le projet de loi C-20 soit adopté avant le 8 février prochain? La réponse aux élections de 2015.



Éric Dupont
Né à Amqui en 1970, Éric Dupont s'est exilé en Autriche à 16 ans pour ses études, avant d'être happé par les grandes villes (Ottawa, Salzborg, Toronto). Enseignant en traduction à l'Université McGill, il a reçu le prix Jovette-Bernier grâce à son premier roman, *Voilà de sucre* (2004).
Dernier livre paru: *Bestiaire* (Marchand de Feuilles, 2008)



SEAN KILPATRICK CANADIAN PRESS
Charlie Angus, député du NPD de Timmins-Baie James

PORTRAIT

Le « barde du Nord »

JOCELYNE SAUCIER

Charlie Angus, le «barde du Nord», c'est ainsi qu'on le surnomme en Ontario. Il a connu bien d'autres vies avant de devenir député NPD de Timmins-Baie James, entre autres celle de chanteur des Grievous Angels, un groupe punk de Toronto (deux prix Juno dans les années 1980). Il avait 17 ans, en a 48 aujourd'hui et il chante encore ce qu'il a toujours chanté. La justice et le respect. Pour les travailleurs, les démunis, les autochtones, le Nord et pour la nature, car il est aussi un militant écologiste.

Il n'est pas très connu au Québec, mais ces temps-ci on peut le voir dans le film *Trou Story* de Richard Desjardins. On l'entend chanter alors qu'il descend dans une mine et on l'entend exiger des compagnies minières qu'elles paient leurs justes redevances aux communautés où elles s'enrichissent. Un discours au diapason de celui de Richard Desjardins. Il n'a d'ailleurs pas hésité quand le cinéaste lui a demandé d'intervenir dans son film.

«J'aime le travail de Richard Desjardins, dit celui qui partout dans sa circonscription on appelle simplement «Charlie». Je l'avais rencontré quand il préparait son film *Le peuple invisible*. J'avais travaillé à une époque pour les Algonquins, autant du nord de l'Ontario que de l'Abitibi. Je connaissais donc un peu le sujet et c'est pour ça qu'on s'est rencontrés. Mais je le connaissais déjà par ses chansons. J'avais acheté ses disques avant même de comprendre le français. On me disait: «Il faut que tu écoutes ça, il chante les mêmes choses que toi».

Depuis, Charlie Angus s'est mis à l'étude du français. Depuis 2004, en fait, depuis sa première élection dans la circonscription fédérale de Timmins-Baie James.

Comment un chanteur punk devient-il député?

Charlie Angus a d'abord été le petit Charlie qui écoutait ce qui se disait à la table familiale, que ce soit du côté paternel, les Angus, membres de la Workers' Coop (les Rouges), ou du côté maternel, les MacNeil, membres de la Consumers' Coop (les Blancs). À Timmins, dans les années 1940, tout se jouait sur la ligne idéologique. On ne dansait pas et on n'achetait pas aux mêmes endroits selon qu'on était sympathisant communiste ou pas, surtout dans les communautés immigrantes, qui étaient alors très importantes à Timmins. «Le multiculturalisme canadien, on oublie que c'est dans le Nord qu'il a commencé.»

Conscientisé très tôt aux enjeux socioéconomiques d'une petite ville minière, il quitte aussi l'école très tôt et se joint à un groupe punk de Toronto, L'étranger (pourquoi ce nom français? «Je ne sais pas, l'influence de Camus probablement»), puis à un autre, les Grievous Angels. Il a 18 ans et il fait alors la rencontre de sa vie. Brit Griffin, une jeune Albertaine de 21 ans. Ils se marient un an plus tard avec la promesse de se faire une «great life adventure together».

Et ensemble, ils auront une maison pour sans-abri en même temps que leurs premières filles. Ensemble, ils quittent Toronto pour le nord de l'Ontario cinq ans plus tard et s'installent à Cobalt. «*Brit n'aimait pas Toronto*», Parmi les petits emplois cumulés à cette époque, Charlie sera ramoneur. Et toujours ensemble, ils fondent le *Highgrader*, un magazine qui veut donner une voix au Nord.

Avec Brit, Charlie écrira un livre sur l'histoire de Cobalt, puis quatre autres livres en solo, toujours sur le nord de l'Ontario. Il sera aussi journaliste pour CBC. Mais bientôt, il se sent à l'étroit dans ce rôle d'observateur. «*Vient un moment où on veut changer la fin des histoires qu'on rapporte parce qu'elles finissent trop mal*».

La vie est difficile alors. Les mines ferment, l'économie est exsangue et il y a ce projet à Toronto de déverser leurs ordures municipales dans une mine désaffectée là-bas dans le nord de l'Ontario. La population se mobilise, se divise, Charlie s'engage à fond, et après 14 ans de lutte, le projet est défait. Le Nord ne deviendra pas le dépot du Sud. Un combat qui le convainc de se lancer dans la politique active.

Pardonné par son curé et ses électeurs chasseurs

Le nord de l'Ontario est un bastion néodémocrate. Tant au fédéral qu'au provincial, la députation est majoritairement NPD. Le bastion a tremblé cependant avec le vote de plusieurs députés du NPD pour le maintien du registre des armes à feu, un vote qui ne pardonne pas dans ce pays de chasseurs. Et pourtant, ils ont pardonné et réélu leurs députés du NPD en mai dernier, «parce que», explique Charlie Angus, «même s'ils sont fâchés, ils savent que nous travaillons très fort pour eux».

Ce n'est pas la première fois que ses convictions personnelles ébranlent ses commettants. Catholique pratiquant, il a voté pour le mariage gai malgré la menace d'interdit de communion de son curé, qui lui aussi a pardonné.

Charlie Angus est un homme de conviction, de passion et d'action. Il se bat pour son coin de pays qu'il aime passionnément. «*J'aime les villes minières, j'aime la culture minière, j'aime l'activité minière, mais avec une vision vers le futur et tout en protégeant le territoire*». Sa circonscription est immense, elle se rend jusque sur les côtes occidentales de la baie James où les autochtones vivent «une vraie tragédie», dit-il. À Attawapiskat, il y a 300 maisons pour 3000 personnes. *Beaucoup vivent dans des tentes, des cabanes, des abris misérables, et il y a l'hiver qui s'en vient*. Alors il se bat sur tous les fronts, même en chanson. Avec son compagnon punk de la première heure, Andrew Cash, qui s'est fait élire député de Davenport sous la bannière NPD en mai dernier («nous formons le premier team punk à la Chambre des communes»), il a écrit une chanson sur le sort fait aux enfants d'Attawapiskat. *Diamonds in the Snow*, plutôt folk country que punk.

Sa guitare ne l'a jamais quitté. La semaine dernière, dans sa circonscription, on lui a demandé de faire un discours pour le jour du Souvenir. Au lieu de quoi, il a empoigné sa guitare et il a chanté une chanson de soldat. «*Les chansons parlent aux gens beaucoup mieux que les politiciens peuvent le faire. Les chansons parlent au cœur des gens*».



Jocelyne Saucier
Née au Nouveau-Brunswick en 1948, Auteure de quatre romans, Jocelyne Saucier habite en Abitibi. Deux fois finaliste pour le Prix du Gouverneur général, elle vient d'obtenir le Prix des cinq continents de la francophonie internationale pour son roman *Il pleuvait des oiseaux*.
Dernier livre paru: *Il pleuvait des oiseaux* (XYZ, 2011)

Course à la chefferie du Bloc québécois

Vers un virage militant

JEAN-CHARLES PANNETON

Les candidats à la direction du Bloc québécois en étaient hier soir à leur deuxième débat, tenu devant quelque 200 personnes à Montréal. Jean-François Fortin, Daniel Paillé et Maria Mourani ont notamment abordé le type de leadership qu'ils comptent exercer. Une question délicate puisqu'ils doivent se définir à l'ombre de leurs prédécesseurs, Lucien Bouchard et Gilles Duceppe, qui ont laissé une marque indélébile sur le parti qui vivait une période glorieuse avant la débâcle du 2 mai.

Les souliers à chausser seront donc grands pour les trois candidats. Ils le savent. Mais ils savent — et disent — aussi que le type de leadership exercé par MM. Bouchard et Duceppe n'a plus lieu d'être au Bloc. Les projets de réforme du programme et des structures du parti des trois candidats laissent ainsi présager une véritable rupture dans la manière de diriger le parti. Un changement de culture pointe le nez.

Au lendemain de la défaite écrasante du 2 mai, les candidats veulent tous revoir les structures pour laisser plus de place aux militants. M. Paillé — qui a obtenu hier l'appui du député André Bellavance, unique membre du caucus qui pouvait se prononcer — est le seul à évoquer l'importance pour un chef d'avoir de la «poigne». Mme Mourani veut ouvrir un large débat afin que tous les militants puissent participer, alors que M. Fortin parle de démocratie participative à implanter. Tout en prenant soin de ne pas trop évoquer les noms de leurs prédécesseurs, les candidats veulent véritablement rompre avec un leadership trop autoritaire provenant de l'entourage du chef.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

C'était hier la deuxième occasion pour Jean-François Fortin, Maria Mourani et Daniel Paillé de croiser le fer lors d'un débat public.

Hier, le débat a donné lieu à des échanges plutôt polis et même courtois, malgré quelques tirs croisés parfois cacophoniques. Sur la plupart des questions, il faut dire que les candidats sont globalement d'accord.

Sur la forme, M. Paillé est apparu confiant, et a souvent mis de l'avant son côté «terre-à-terre». Mme Mourani fut à la fois un peu théâtrale, tout en étant combative — mais toujours conviviale. Sous ses dehors enjoués et affables, M. Fortin a semblé réussir à établir un bon contact avec les militants.

Sur le fond, Maria Mourani souhaite que le Bloc «change et change pour vrai». Elle veut créer un espace de discussion dans un parti uni «dans la diversité des opinions et la liberté de parole — des jeunes, des mili-

tants et des régions». Mme Mourani a réitéré son idée de rassembler tous les souverainistes et que le Bloc travaille à rapatrier des pouvoirs au Québec, dont le Code criminel.

Cette dernière idée lui a valu des critiques de Jean-François Fortin: «*Je ne crois pas dans un Bloc qui veut réformer le fédéralisme, a-t-il lancé. [...] On a un objectif, c'est l'indépendance du Québec*». Il estime qu'il est impossible d'être «rassembleur à Ottawa et divisif à Québec. Ce n'est pas le temps de tourner le dos au PQ».

Daniel Paillé a quant à lui rappelé que depuis le 2 mai, le parti au pouvoir et l'opposition sont maintenant fédéralistes et qu'ils défendent des valeurs d'abord canadiennes. Il a prévenu «qu'en 2015, bon nombre de Québécois ne se retrouveront plus dans le Cana-

da et que l'indépendance sera alors plus que jamais nécessaire».

Ce sont les 53 000 militants qui auront le dernier mot sur le choix final. Il reste un dernier débat (diffusé sur Internet) avant l'envoi des bulletins de vote par la poste. Le nom du nouveau chef sera connu le 11 décembre prochain.



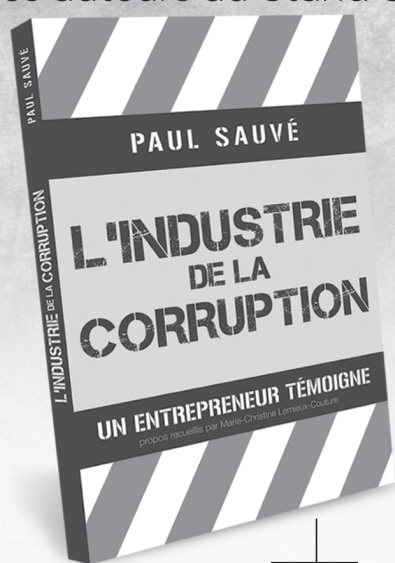
Jean-Charles Panneton
Né à Trois-Rivières en 1965, Historien et politologue, Jean-Charles Panneton a travaillé dans le milieu communautaire, comme chargé de cours au collégial et en affaires publiques. Il publiera *Pierre Laporte. Parcours d'un homme d'action* en 2012.
Dernier livre paru: *Georges-Émile Lapalme. Précurseur de la révolution tranquille* (VLB, 2000)

Des essais qui font l'actualité

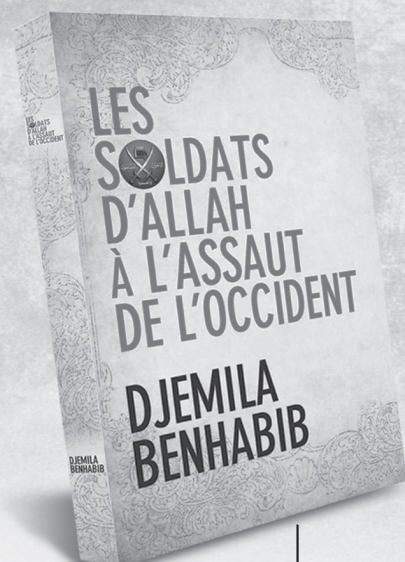
Venez rencontrer les auteurs au Stand 346



Pollution, rentabilité douteuse, décisions arbitraires: les raisons de la grogne populaire contre l'exploitation du gaz de schiste.



Le monde de la construction vu de l'intérieur. Le témoignage accablant d'un entrepreneur en guerre contre la corruption.



Le multiculturalisme canadien, cheval de Troie des islamistes?

vlb éditeur
Une compagnie de Quebecor Media
editionsvlb.com

ACTUALITÉS

Le Devoir des écrivains

Dans la cour des rois autistes

Les conservateurs offrent peu de réponses aux comités chargés d'étudier les projets de loi sur l'abolition du registre des armes et la justice criminelle

JEAN-SIMON DESROCHERS

Depuis la première élection du gouvernement Harper, les journalistes de la colline parlementaire ont découvert la pratique de la chasse aux ministres, n'espérant souvent qu'un maigre signe que la communication est encore possible. Le passage à la majorité aurait pu changer cette culture de l'évitement, pourtant, les ministres pratiquent toujours cet art du silence.

Hier à Ottawa, Vic Toews, ministre de la Sécurité publique, a livré une énième performance de marche rapide dans l'aile principale du parlement, traversant la meute journalistique d'un air interdit à sa sortie du comité chargé d'étudier le projet de loi abolissant le registre des armes d'épaule. Plus tôt, lors de sa comparaison, le ministre s'était retrouvé coincé par une question du député libéral Francis Scarpaleggia qui lui demandait comment la Gendarmerie royale du Canada pourrait rappeler certaines armes dans l'éventualité

d'un changement de classification. À cela, le ministre Toews répondit qu'une fois le registre détruit, les policiers allaient devoir se rabattre sur les registres tenus par les marchands d'armes, mandat de perquisition en main. Ce dernier a toutefois omis de mentionner que ces marchands ne sont plus contraints par la loi de consigner ces informations. Profitant de la présence majoritaire des conservateurs au comité, le ministre a pu éviter d'être contraint à reconnaître la réalité de ce problème. Et devant les journalistes à sa poursuite, monsieur Toews préféra adopter une posture à la fois aveugle, sourde et muette.

Projet de loi C-10

Plus tôt dans la journée, la réunion du comité sur le projet de loi C-10 en justice criminelle démontait la rigidité du *modus operandi* des conservateurs. Non seulement ont-ils rejeté l'amendement du néodémocrate Jack Harris qui proposait de soumettre à un examen l'imposant projet de loi trois ans après son entrée en vigueur, mais les

membres conservateurs du comité ont poursuivi avec une longue série de votes unanimes, rejetant systématiquement les modifications présentées. À la suite du rejet de l'amendement du libéral Irwin Cotler qui proposait d'étendre la possibilité de poursuivre les commanditaires d'actes terroristes aux États voyous, l'ancien ministre de la Justice sous Paul Martin affirma que «le gouvernement refusait même les propositions qui visaient à améliorer ses lois». Le responsable conservateur du dossier, Robert Goguen, a lui aussi tenté de s'éclipser en vitesse, mentionnant que l'amendement néanmoins amical de monsieur Cotler «poserait problème au niveau diplomatique». Une réponse qui aurait pu éclairer les travaux du comité, qui, étrangement, ne fut nullement mentionnée.

En 2008, l'ambassadeur égyptien David Wilkins avançait qu'en situation majoritaire, le premier ministre canadien jouissait d'une des plus grandes concentrations des pouvoirs parmi les démocraties occidentales. Seulement, l'actuel gou-

vernement Harper semble décidé à garder sa mainmise sur l'ensemble de l'espace parlementaire, condamnant l'opposition à un rôle symbolique. L'arrogance derrière cette attitude faisant paraître la tradition parlementaire pour une succession de formalités indésirables engendre certainement un accroissement du recours à la raison cynique. Les rois majoritaires que sont devenus les conservateurs ne laissent paraître aucun signe d'ouverture aux idéologies adverses. Malgré ce nouveau pouvoir qui aurait pu les rendre gracieux, les rois sont restés autistes.



Jean-Simon Desrochers
Né à Montréal en 1976

Jean-Simon Desrochers a publié deux livres de poésie, *L'obéissance impure* (2001) et *Parle seul* (2003), qui a obtenu le prix Émile-Nelligan. Il prépare un doctorat en théorie de la création à l'UQAM.
Dernier livre paru: *Le sablier des solitudes* (Les Herbes Rouges, 2011)

Gain de pouvoir pour les pharmaciens

JEAN DÉSY

Québec — Changement important dans l'univers de la santé/maladie du Québec! Hier, le ministre de la Santé du Québec, le D^r Yves Bolduc, a annoncé le dépôt du projet de loi 41 qui, s'il est adopté, permettra aux pharmaciens d'offrir des services d'ordonnance, dans

ront pas habilités à poser eux-mêmes des diagnostics.

Il y a lieu de se demander pourquoi il a fallu tant de temps aux différentes corporations et au gouvernement lui-même pour accepter ce qui existait déjà dans quatre autres provinces: la Colombie-Britannique, l'Alberta, le Nouveau-Brunswick et l'Ontario. Le

D^r Charles Bernard, président du Collège des médecins, considère que c'est l'amélioration des compétences

Dans l'histoire des actes médicaux et des ordonnances au Québec, c'est bien la première fois qu'un peu de lest est lâché

certaines cas précis et selon certaines contraintes. Ce projet de loi, déjà réclamé par l'opposition officielle au printemps 2010, est le fruit d'une longue négociation entreprise par les gens du Collège des médecins et de l'Ordre des pharmaciens. Il y a maintenant unanimité quant à sa pertinence. Les péquistes espèrent même qu'il sera adopté le plus tôt possible.
Révolution? «*Évolution*», a préféré Yves Bolduc, questionné par *Le Devoir des écrivains*. Elle vaut la peine d'être soulignée car, dans l'histoire des actes médicaux et des ordonnances au Québec, c'est bien la première fois qu'un peu de lest est lâché. Grâce à cette loi, certaines prescriptions pourront être prolongées par les pharmaciens, une fois le diagnostic médical posé. Les femmes enceintes souffrant de nausée pourront bénéficier d'un traitement pharmaceutique sans devoir nécessairement avoir consulté un médecin; même chose pour les voyageurs, qui pourront se procurer certains antibiotiques en prophylaxie. La collaboration médecin-pharmacien s'accroît donc. Il faut rappeler que les pharmaciens ne se-

tences chez les différents professionnels qui a rendu l'*«évolution»* possible. Mais l'encombrement actuel du système de santé, particulièrement en médecine de famille, semble avoir accéléré les choses. Chose sûre, ce «petit pas» évolutif vers un amalgame plus harmonieux des champs d'activités des différents professionnels ne peut que contribuer à améliorer un système qui souffre, qui tousse creux, qui présente plusieurs symptômes d'une maladie qui pourrait, à brève échéance, le tuer. Le monde de la maladie/santé québécois ne pourra se permettre *ad vitam aeternam* trop de tergiversations sur ce qui apparaît souvent, pour le commun des mortels, comme une évidence.



Jean Désy
Né au Saguenay en 1954
Fasciné par les mondes du voyage et de l'aventure, des hautes montagnes et des déserts, Jean Désy enseigne la médecine et la littérature à l'Université Laval. Il pratique surtout la médecine dans le pays cri de la Baie-James (le Eeyou Itseechee).
Dernier livre paru: *Nepalium tremens* (XYZ, 2011)

EN BREF

Procès Shafia: le père croyait bien faire

Les conversations enregistrées par la police la veille de leur arrestation entre Shafia, sa femme Tooba et leur fils Hamed révèlent que le père de famille croyait bien faire en tuant ses filles, qui fréquentaient des garçons et auraient ainsi entaché l'honneur familial. Mohammad Shafia aurait déclaré que si l'une de ses filles, Zainab, revenait à

la vie, 100 fois il taillerait en pièces «une putain pareille». Tooba, sur l'enregistrement des policiers, se serait révélée moins violente à l'égard des mortes... La famille semblait plutôt s'inquiéter de la santé mentale du fils, accusé de complicité pour le meurtre de ses sœurs. On aurait en effet craint qu'il se suicide de quelques heures avant son arrestation, ce qui aurait été une grande douleur et une terrible perte pour la famille. Hier, au palais de justice de Kingston, il avait beaucoup de mal à expliquer les contradictions de son

témoignage de juillet 2009.
— Catherine Mavrikakis

Conseil de presse: Péladeau doute

Le président et chef de la direction de Quebecor, Pierre Karl Péladeau, doute qu'il soit légal de rendre obligatoire l'adhésion au Conseil de presse par une loi, comme l'a proposé l'expert John Gomery, actuel président de l'organisme. M. Gomery a formulé cette proposition lundi à la ministre de la Culture

et des Communications, Christine St-Pierre, qui mène présentement une consultation sur l'avenir de l'information au Québec. «*Je serais curieux de voir la nature légale d'une telle mesure coercitive. Honnêtement, je trouve que c'est pousser un peu le bouchon*», a commenté M. Péladeau, en entrevue. Il a invité M. Gomery à se questionner sur la façon de procéder du Conseil de presse et sur les moyens de l'améliorer plutôt que de revendiquer des mesures coercitives comme une loi. — *La Presse canadienne*

Vol gratuit avec VIPorter. Simple comme bonjour et bon voyage.

Inscrivez-vous au programme VIPORTER! Vous accumulerez des points à chaque vol. Il vous suffit de cinq vols pour obtenir un billet gratuit vers l'une des 17 destinations Porter. C'est simple comme bonjour et bon voyage. Inscrivez-vous vite à flyporter.com/VIPorter

porter
raffinée sur toute la ligne

Départs

| | |
|------------------|---------|
| Halifax | GRATUIT |
| Montréal | GRATUIT |
| Ottawa | GRATUIT |
| St. John's | GRATUIT |
| New York | GRATUIT |
| Chicago | GRATUIT |
| Boston | GRATUIT |
| Windsor | GRATUIT |
| Thunder Bay | GRATUIT |
| Burlington | GRATUIT |
| Mont Tremblant | GRATUIT |
| Timmins | GRATUIT |
| Sudbury | GRATUIT |
| Myrtle Beach | GRATUIT |
| Sault Ste. Marie | GRATUIT |
| Moncton | GRATUIT |
| Québec city | GRATUIT |

Vols au départ de Montréal. Réservez avant le 16 novembre.

Les tarifs aller simple incluent les surcharges de ligne aérienne et les frais d'aéroport.**

| | | | | | | | |
|-----------------------------------|----------------------------------|-----------------------|---|--------------------|---|--------------------|--|
| TORONTO 18 par jour 132 \$* | HALIFAX 2 par jour 172 \$* | ST. JOHN'S 227 \$* | SAULT STE. MARIE 215 \$* | SUDBURY 205 \$* | THUNDER BAY 201 \$* | WINDSOR 185 \$* | TIMMINS à partir du 16 janvier 256 \$* |
| CHICAGO 236 \$* | MYRTLE BEACH 296 \$* | NEW YORK 226 \$* | VERMONT à partir du 15 décembre 216 \$* | BOSTON 236 \$* | Réservez en ligne, appelez au 1-888-619-8622 ou contactez votre agent de voyages. | | |

* Réservez avant le 16 novembre 2011 pour vos trajets avant le 8 janvier 2012 et avant le 20 novembre 2011 dans le cas de Myrtle Beach. Porter peut exiger un achat jusqu'à 21 jours à l'avance. Ce tarif aller simple n'exige pas l'achat d'un aller-retour. Les sièges à ce tarif sont en nombre limité et peuvent ne pas être disponibles sur tous les vols ou pour toutes les dates. Offre valable pour les nouvelles réservations seulement.

** Ces tarifs ci-dessus aller simple en classe Fixe incluent les services de NAV Canada, les frais d'assurance et les frais d'amélioration aéroportuaire (FAA), mais excluent les taxes et frais gouvernementaux. Les tarifs à destination de Montréal peuvent être différents.

flyporter.com

ACTUALITÉS

Le Devoir des écrivains

EN CAS D'ÉVACUATION



FRANÇOIS PESANT LE DEVOIR

LES PARTICIPANTS du mouvement *Occupy Montréal* ont bon espoir de pouvoir demeurer au square Victoria malgré le nettoyage, dans les derniers jours, de camps d'indignés à travers le pays et, hier, de celui de Zuccotti Park. Néanmoins, ils ont causé hier soir franchement de ce qu'ils feraient si les policiers du SPVM faisaient leur entrée dans le camp de toile. «Étant donné l'évacuation forcée de New York, Halifax, Oakland, Toronto, etc., il est important de décider comment réagir si la Ville de Montréal veut évacuer la place du Peuple», a lancé un protestataire. Plus tôt, près de 50 indignés ont fait entendre leur mécontentement quant au coup de force de l'administration new-yorkaise devant le consulat des États-Unis à Montréal, puis devant l'entrée de la tour de la Bourse (notre photo). «On apprend des leçons de ce qui se passe ailleurs». Le maire serre la main aux manifestants, et de l'autre côté il détruit leur campement.»

Faire la nique à la désespérance

À Montréal, les indignés ne craignent pas que les événements de New York donnent des «mauvaises pensées» au maire

RÉGINE ROBIN

Ciel pâle. Automne mordoré, encore doux, invitant à la mélancolie. Me dirigeant vers le square Victoria, devenu la place du Peuple, je pense à mon adolescence. En ce temps-là, on avait de l'espoir. On allait changer le monde. Cinquante ans plus tard, je contemple un paysage de ruines labouré par un capitalisme devenu fou, ayant perdu son ennemi, qui, même s'il était défiguré et allait imploser, maintenait un minimum de pression. Aujourd'hui, le capitalisme financier et actionnaire se permet absolument tout. En Espagne et en Grèce, ce furent des gouvernements dits de gauche qui imposèrent des mesures d'extrême rigueur, alors, il n'est pas étonnant que les jeunes aient perdu foi dans les systèmes politiques de leur pays et qu'ils aient décidé de témoigner et de s'organiser autrement, s'inspirant du mot d'ordre de Stéphane Hessel: indignez-vous!

Le mouvement partit de Madrid en mai dernier et prit en écharpe de nombreux pays. Après le fameux «printemps arabe», quelque chose déchirait à nouveau le ciel du désespoir. Un des plus spectaculaires a été le «Occupy Wall Street» à New York, qui est en train d'être démantelé. À Montréal, depuis un mois les «indignés» campent au square Victoria à l'ombre de la Tour de la Bourse. Ils ont même commencé à construire des cabanes en bois pour, éventuellement, y passer l'hiver. Contrairement au maire de Québec, ce petit mégalomane qui avait exigé leur évacuation (l'amphithéâtre de Québec lui tenant plus à cœur que les tentes des indignés), le maire de Montréal a l'air de les tolérer. D'ailleurs, l'attaché de presse du maire, Darren Becker, nous a dit: «Montréal n'est pas un arrondissement de New York.»

«Nos» indignés

Les journaux se sont penchés sur «nos» indignés. Qui sont-ils, que veulent-ils? Il y a parmi eux de nombreux étudiants, un ancien membre du Parti Rhinocéros et des «anonymes» de tous les milieux. Ensemble bigarré! Ils sont contre le système, contre le capitalisme, l'injustice. Ils ont décoré la statue de Victoria de façon extraordinairement parlante. Deux grands panneaux, autour de *Zeitgeist* (l'air du temps) en français et en anglais: «Aller de l'avant: Going Forward».

La bonne Victoria porte le drapeau des Patriotes, ce qui est une bonne façon de récupérer un symbole de révolte que le mouvement nationaliste avait confisqué à son profit. Elle portait aussi le masque «Anony-

mus» issu d'un film hollywoodien bien connu. Une sorte d'ironisation joyeuse des symboles: le passé québécois et canadien, l'aujourd'hui de la lutte et l'avenir: aller de l'avant pour l'égalité sociale et la solidarité.

Bien entendu, cela ne peut durer ainsi. On ne pourra pas camper éternellement au square Victoria dans des tentes de fortune. Le mouvement se fragilise. Les sans-abri, dont beaucoup ont des problèmes de santé mentale, quelques drogués et autres marginaux de la vie vont, comme malgré eux, pourrir le mouvement de l'intérieur. Et puis, il faudrait une issue pour la suite, nous le savons bien. Ici, ce qui rend les choses difficiles, c'est l'éparpillement des causes, sans vraie solidarité.

Il y eut 20 000 étudiants contre la hausse des droits de scolarité, mais personne n'eut l'idée de rallier les indignés du square Victoria. Il y eut 500 personnes pour lesquelles les Second Cup devraient être des «Secondes Tasses», mais cette défense du français ne passait pas par le très bilingue square Victoria.

Ce mardi matin, Philippe Lescabeau, un des indignés de la place, nous dit: «Merci au maire. On est contents, c'est une belle collaboration.» Un autre nous dit que les indignés new-yorkais veulent donner l'argent qu'ils ont recueilli pour aider ceux dont on n'a pas encore démantelé le site. Stéphane Blouin ne craint pas que le maire ait de «mauvaises pensées» à la suite des événements de la nuit. Si cela se passait, ajoute-t-il, nous reviendrions plus forts et plus nombreux l'année prochaine. Une jeune femme répond à CTV qu'elle ne craint pas l'hiver et qu'ils sont organisés pour rester.

Je pensais à tout cela, au retour, en faisant crisser les feuilles mortes le long des trottoirs de mon quartier, en regardant les écureuils traverser la rue et les chats se pavaner dans l'herbe encore tiède d'un jour pâle et doux. Oui! Le *Zeitgeist* n'est plus celui de ma jeunesse. Si j'avais vingt ans, j'irais planter ma tente au square Victoria, simplement pour résister, pour faire la nique à la désespérance.



Régine Robin
Née à Paris en 1939
Régine Robin est à la fois universitaire, traductrice et romancière. Établie au Québec depuis 1978, elle a écrit une panoplie de livres de fiction ou issus de ses recherches sur les identités, la langue et la littérature. Sa dernière œuvre aborde son rapport au Québec.
Dernier livre paru: *Nous autres les autres. Difficile pluralisme* (Boréal, 2011)

La CRISE FINANCIÈRE MONDIALE EXPLIQUÉE EN UNE DEMI-PAGE.

POUR FAIRE UN BON REPORTAGE, IL FAUT SAVOIR BIEN SE PRÉPARER.

DANS MA MAIN UN CARNET DE CROQUIS TOUT NEUF ET DANS MA POCHE DEUX OU TROIS DE MES STYLOS-FEUTRES PRÉFÉRÉS.



Guy Delisle

Né à Québec en 1966

Guy Delisle est passé par le dessin animé pour arriver à la bande dessinée, où il est devenu une référence en matière de roman graphique, grâce à *Shenzhen* (2001) et *Pyeongang* (2003). Son nouvel album raconte son année passée en famille en Israël.

Dernier livre paru: *Chroniques de Jérusalem* (Delcourt, 2011)

Les indignados mexicains: du sang et de l'espoir

PIERRE BEAUDET

Guadalajara — Une violence extrême gangrène les régions proches de la frontière où les cartels de la drogue constituent un État dans l'État. Le trafic rapporte des milliards de dollars, ce qui permet d'acheter policiers, juges, avocats, douaniers, journalistes, politiciens. Ceux qui résistent deviennent des cibles. La semaine dernière, le ministre de l'Intérieur, José Francisco Blake, est mort dans un mystérieux accident d'hélicoptère. Dans la rue, la plupart des gens pensent que c'est un attentat, d'autant plus que c'est le deuxième ministre à périr en quelques mois! Depuis 2006, 35 000 personnes ont été tuées, selon le gouvernement mexicain. Comparaison macabre mais instructive, moins de civils sont morts en Afghanistan depuis 2001 dans le cadre des af-

frontements entre les forces de l'OTAN et les insurgés.

Plus de 40 % des habitants de Guadalajara, pourtant l'une des villes les plus riches du pays, sont pauvres. 300 000 sont carrement dans la misère, surtout des ex-paysans fuyant la famine rurale. Carmen Venegas Herrera, chercheuse à l'Université de Guadalajara, affirme que le gouvernement n'a aucune politique cohérente pour combattre cette pauvreté. Entre-temps, le Mexique se vante d'abriter le milliardaire le plus riche au monde, Carlos Slim.

«Nous voulons vivre»

Dans le parc de la Révolution, une cinquantaine de jeunes s'apprennent à remiser les tentes qu'ils ont installées dans le cœur de Guadalajara depuis une semaine. Tout avait commencé avec une grande manifestation le 15 octobre sous une bannière

simple: «Nous voulons vivre, pas seulement survivre!» Depuis, les indignados ont tenu des assemblées où tout le monde a eu la parole, sans chef, sans programme, sans déclaration, mais où s'est manifestée une galaxie de messages. Via la magie des médias sociaux, les jeunes sont restés branchés sur les occupations ailleurs au Mexique, mais aussi partout dans le monde. Certes, l'écho dans cette ville plutôt conservatrice a été limité. «Mais on a l'impression que quelque chose commence à bouger», affirme Carlos. Il faut dire qu'ici, des réseaux activistes prolifèrent, comme cette plateforme «La otra Guadalajara» qui regroupe des mouvements, mais aussi des citoyens «ordinaires» et qui sont héritiers du mouvement zapatiste, certes affaibli, mais dont l'influence culturelle n'est pas négligeable. Aujourd'hui, l'occupation symbolique se termine. «Partie

remise», dit-on dans le parc. Une grande assemblée citoyenne est convoquée pour dimanche.

Un pays insurgé (que John Reed avait magistralement raconté au moment de la révolution de 1910) vit dans le cœur battant de ce Mexique rebelle et excessif.

■ Une version plus longue de ce texte est publiée au www.ledevoir.com



Pierre Beaudet

Né en 1950

Actif dans le milieu du développement international, Pierre Beaudet est professeur à l'École de développement international et de mondialisation de l'Université d'Ottawa. Il est également le fondateur d'Alternatives, de même que rédacteur des *Nouveaux cahiers du socialisme*.
Dernier livre paru: *L'altermondialisme* (Écosociété, 2011)

DELISLE 2011

Séances de *signatures*

Venez rencontrer nos auteurs au
SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL
 qui se tiendra du 16 au 21 novembre 2011 à la Place Bonaventure.

AU STAND (N° 142)

Julie BASTIEN

RECUEIL D'ACTIVITÉS MÉDIÉVALES...

Le mercredi
16 novembre
de 13 h à 16 h

Le samedi
19 novembre
de 13 h à 15 h



Monique CARDINAL

LES AVENTURES DE MONARQUE

Le jeudi
17 novembre
de 13 h à 15 h

Le samedi
19 novembre
de 11 h à 13 h



Richard CLOUTIER

LUCIAN BUTE

Le jeudi
17 novembre
de 15 h à 17 h

Le dimanche
20 novembre
de 13 h à 15 h



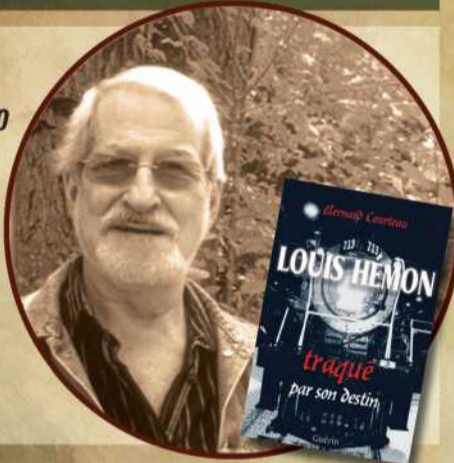
Bernard COURTEAU

LOUIS HÉMON: traqué par son destin

Le jeudi
17 novembre
de 18 h à 20 h 30

Le vendredi
18 novembre
de 19 h à 21 h 30

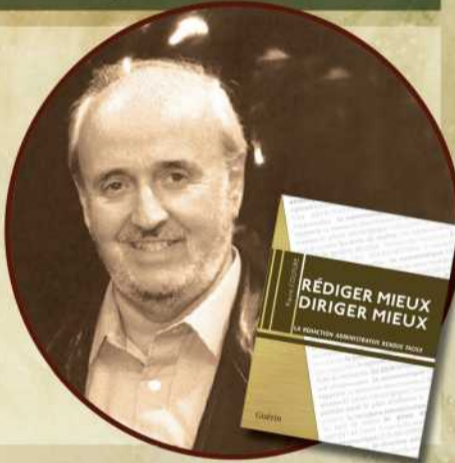
Le samedi
19 novembre
de 13 h à 15 h



Pierre COUTURE

RÉDIGER MIEUX, DIRIGER MIEUX

Le jeudi
17 novembre
de 13 h à 17 h



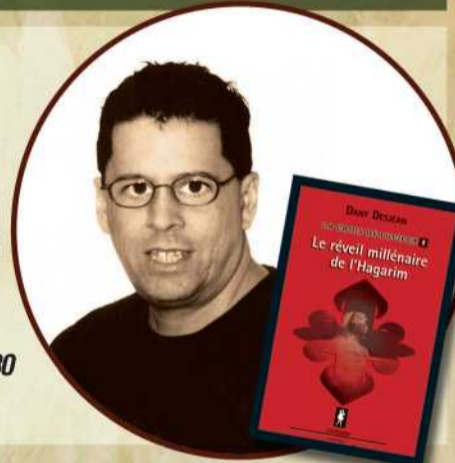
Dany DESJEAN

LA CROIX DE LUCIFER

Le jeudi
17 novembre
de 19 h à 21 h

Le samedi
19 novembre
de 18 h à 20 h 30

Le dimanche
20 novembre
de 15 h à 18 h 30

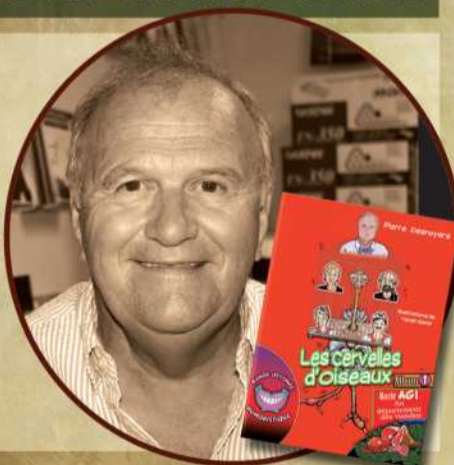


Pierre DESNOYERS

LES CERVELLES D'OISEAUX - Album 1

Le samedi
19 novembre
de 15 h à 18 h

Le dimanche
20 novembre
de 15 h à 18 h 30



Nathalie ELLIOTT

LE BREVIS - Dictionnaire orthographique...

Le jeudi
17 novembre
de 15 h à 17 h

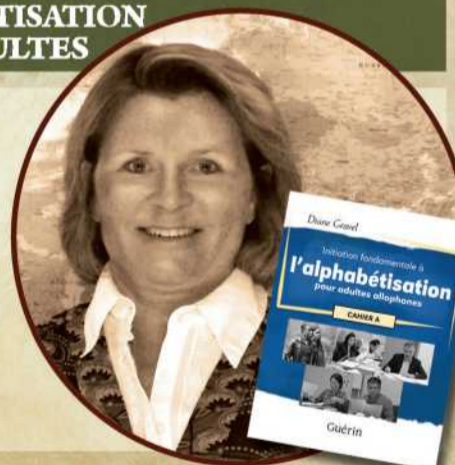
Le dimanche
20 novembre
de 11 h à 13 h



Diane GRAVEL

INITIATION FONDAMENTALE À L'ALPHABÉTISATION POUR ADULTES

Le jeudi
17 novembre
de 13 h à 17 h



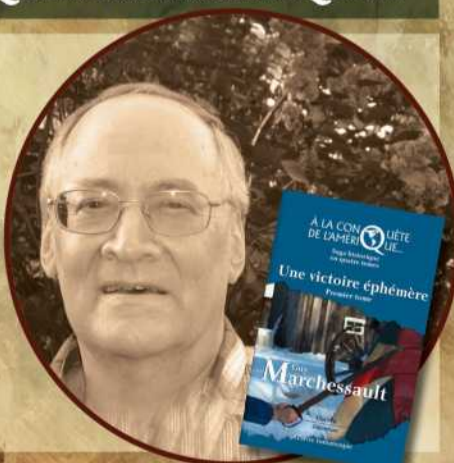
Guy MARCHESSAULT

À LA CONQUÊTE DE L'AMÉRIQUE...

Le vendredi
18 novembre
de 19 h à 21 h

Le samedi
19 novembre
de 15 h à 18 h

Le dimanche
20 novembre
de 11 h à 13 h



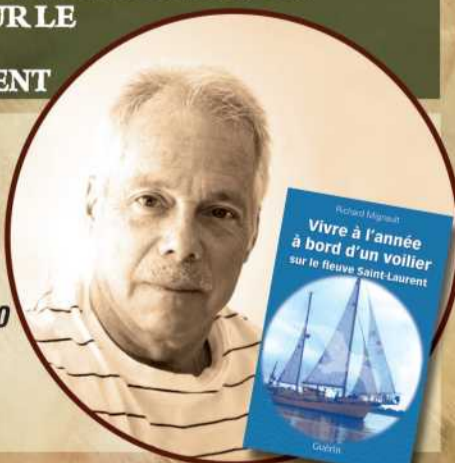
Richard MIGNAULT

VIVRE À L'ANNÉE À BORD D'UN VOILIER SUR LE FLEUVE SAINT-LAURENT

Le vendredi
18 novembre
de 17 h à 19 h

Le samedi
19 novembre
de 18 h à 20 h 30

Le dimanche
20 novembre
de 13 h à 15 h



Vivianne RAYMOND

CONTES SOLEIL

Le jeudi
17 novembre
de 13 h à 15 h

Le samedi
19 novembre
de 11 h à 13 h



GUÉRIN
 LIBRAIRE • ÉDITEUR
 DEPUIS 1970

514 842-3481

www.guerin-editeur.qc.ca

ACTUALITÉS

Le Devoir des écrivains

E N B R E F

L'eau potable, Québec recule

Toronto — Plus de dix ans après la catastrophe de Walkerton, la majeure partie de l'eau potable du Canada est toujours à risque de contamination, affirme une nouvelle étude. Le troisième rapport sur la question rendu public hier par le groupe Ecojustice prévient que, si certaines régions ont accentué leurs efforts pour protéger l'approvisionnement en eau potable, les mesures déployées par la plupart d'entre elles sont insuffisantes. En 2000, sept personnes sont mortes et des milliers d'autres sont tombées ma-

lades à Walkerton, en Ontario, quand l'eau potable a été contaminée par la bactérie *E. coli*. Le rapport «*Waterproof 3*» estime que seul l'Ontario mérite une note «A» pour ses efforts de protection de l'eau potable, tandis que l'Alberta arrive en queue de peloton avec un «C». Le Québec hérite d'une note de «B», en recul par rapport au «B+» de 2006. Le rapport souligne que les efforts déployés par le Québec pour protéger les sources d'eau potable ne sont pas aussi sophistiqués qu'ailleurs, même si la province est présentée comme un «leader» pour protéger la qualité de l'eau. — *La Presse canadienne*

ENVIRONNEMENT

La CMM élargit sa vision en matière de conservation

ANDRÉE A. MICHAUD

Imaginons à quoi pourrait ressembler la grande région métropolitaine dans quelques années si nos décideurs se donnaient comme objectif de protéger le cinquième des écosystèmes encore intouchés de la grande région de Montréal.

Utopie, diraient la plupart, et pourtant, Le Devoir a appris de sources sûres que la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), dans le rapport sur son Plan d'aménagement et de développement (PMAD), qui sera rendu public demain, a déterminé, à la suite de la consultation publique des dernières semaines, qu'il est possible de protéger jusqu'à 21,1 % du territoire de la CMM.

Le premier objectif de ce plan d'aménagement qui s'étalera sur 20 ans: atteindre l'objectif de la conférence de Nagoya de 2010 sur la protection de la biodiversité en assurant la protection d'au moins 17 % des milieux naturels de la CMM d'ici 2020. Ce pourcentage, précisons-le, comprend évidemment les aires actuellement protégées en milieu aquatique et en milieu terrestre, qui comptent respectivement pour 7,5 % et 2,1 % du total. Le plan se propose d'ajouter à ces aires déjà proté-

gées 9,5 % du territoire de la CMM en milieu forestier (bois et corridors forestiers) et 2 % en milieux humides.

Afin de s'assurer de l'atteinte de ses objectifs, le PMAD exigera de chacune des MRC visées qu'elle se dote d'un «plan directeur de conservation» axé sur l'atteinte de l'objectif global de 17 %. Selon les règles de la CMM, il sera impossible aux

ment de territoires aménageables pour accueillir les 320 000 nouveaux ménages qui s'installeront dans la région d'ici vingt ans. À quoi bon, dès lors, empiéter sur le terrain des vaches s'il nous est possible de les laisser paître en paix et de récolter, conséquemment, ce que nous récoltons de tout temps des vaches.

Cela ne s'arrête toutefois pas là, puisque le plan d'aménagement comporte aussi un nouveau volet consacré au fleuve. On y prévoit en effet l'aménagement

Pour mettre la main, ne serait-ce que sur un hectare de terrain en principe protégé, les MRC devront montrer patte blanche ou, plutôt, patte verte, très verte

municipalités de délivrer des permis de développement si leur propre plan n'est pas conforme à une vingtaine de conditions clairement établies. C'est donc dire que, pour mettre la main ne serait-ce que sur un hectare de terrain en principe protégé, les MRC devront montrer patte blanche ou, plutôt, patte verte, très verte. En clair, cela signifie que les 20 000 hectares que les municipalités voulaient désigner demeureront zones agricoles. En effet, si le PMAD est respecté, nous disposerons, sans toucher à la zone agricole, de suffisam-

ment sur les deux rives d'une ceinture verte, dite «trame verte et bleue», conçue dans une logique de «bassins versants». Cette logique de bassins versants permettra d'utiliser les cours d'eau comme corridors vivants entre le fleuve, les Laurentides et les Appalaches. Ainsi, la future ceinture verte ne sera pas étouffée par le développement urbain. À cette fin, Québec et Ottawa annonceront bientôt que la CMM assumera la coordination de la Table de concertation régionale pour la gestion intégrée du fleuve, une première puisque cette table est normale-

ment gérée par des instances fédérales et provinciales.

À long terme, le rapport de consultation publique propose à la CMM de se doter d'un «plan de reboisement» de 30 % du territoire. Utopie? Souhaitons sincèrement que non puisque ces mesures, si bienvenues soient-elles, répondent au minimum nécessaire si nous voulons assurer ne serait-ce que la survie des ressources vivantes actuelles. Il est certes lointain, le jour où nous reverrons des castors dans le parc du mont Royal, mais il n'est pas interdit d'espérer que jamais, au grand jamais, les grenouilles et les rainettes ne disparaîtront de ces terrains où certains promoteurs voudraient bien remplacer le croisement du ouaouaron par le chant grinçant des grues.



Andrée A. Michaud
Née à Saint-Sébastien
en 1957
Maintes fois primée,
l'œuvre romanesque
d'Andrée A. Michaud
est ancrée depuis

vingt-cinq ans dans la culture et le territoire nord-américains. On lui doit aussi des textes de théâtre, des critiques et des fictions pour des revues.
Demier livre paru: *Rivière Tremblante* (Québec Amérique, 2011)



Révélez le meilleur de vous-même. Soyez HD.

Joignez-vous au 1^{er} réseau HD au Québec sur leger.org/HD

L'ŒUVRE LÉGER

Pour la dignité humaine au Québec et dans le monde

Revitalisation urbaine

Une nouvelle entrée triomphale à Québec

Le boulevard à échelle humaine du maire Labeaume

JEAN PROVENCHER

Québec — L'arrivée à Québec, par la rive sud, à la sortie des ponts, ne paie pas de mine, on le sait. Après les échangeurs, nous voici sur le boulevard Laurier. Développé dans l'anarchie depuis la fin des années 1950.

Or, l'administration du maire Régis Labeaume vient de décider de donner un grand coup. Après tant d'années, pourquoi pas une entrée triomphale dans la capitale? Le mot est de nous. Son plan: en faire un boulevard à échelle humaine, miser sur le transport en commun, les liens piétonniers, la construction en hauteur et l'afflux de résidents. Vaste projet s'il en est.

Mais la ville de Québec n'en sera pas à sa première entrée triomphale. En 1871, on construit, au sommet de la côte de la Montagne, le nouveau bureau de poste, tout de suite apprécié pour son «aspect imposant et gracieux». Toutefois, cet édifice est masqué par une poignée de masures. Voilà qu'en 1901, le procureur de l'évêché, M^{re} Têtu, se fait le promoteur de l'embellissement de ce qu'il appelle la «place de l'Évêché» au sommet de la côte. Il convainc 35 notables de Québec de la justesse de son projet, dont le maire Simon-Napoléon Parent et les conseillers de la Ville. «J'aurais pu avoir quantité d'autres signatures si je l'eusse voulu», dit-il.

Les masures sont rasées, dégageant la vue sur le bureau de poste. Dans ce nouvel espace, on crée une place fleurie, au cœur de laquelle trônera une statue de François de Laval, le premier évêque de Québec et fondateur du Séminaire. On refait également une fausse façade à l'archevêché, en trompe-l'œil d'une certaine façon, tout juste au sommet de la côte, rue Port-Dauphin.

Cent ans plus tard, le maire Labeaume connaîtra-t-il le même



L'ancien bureau de poste (à gauche) avec la statue de M^{re} de Laval et l'archevêché de Québec (à droite)

succès? Nous sommes allé sur place sonder la population. Arrêt au café Starbucks d'abord, près de Place Laurier. Louis-David Dionne, ayant fini ses études en génie mécanique, y vient à l'occasion, car rares sont les cafés Internet à Sainte-Foy. «Je ne sais pas si ça va être triomphal, mais ça peut juste être mieux que ce qu'il y a en ce moment», dit-il. «C'est beau ce qu'ils vont faire sur Laurier. Ils permettront des constructions en hauteur du côté nord et un peu moins du côté sud, ce que je trouve correct, vu que c'est encore pas mal résidentiel.»

Attablé à L'Ozone (un complexe hôtelier), le jeune directeur général Julien Noël aimerait quant à lui retrouver l'atmosphère de la Grande-Allée, avec larges trottoirs, terrasses et vie nocturne. «Il y a des restos à la tonne, mais il n'y a pas de monde.» Cela dit, son emplacement est convoité. «Ça fait peut-être cinq ans, nous dit monsieur Noël, que mon père reçoit des appels pour vendre,

mais notre établissement va bien et il est plus avantageux de le garder que de mettre de l'argent dans un compte de banque.»

Du côté sud du boulevard Laurier, la SSQ Groupe financier est un intervenant majeur dans le dossier. La porte-parole, Marie Lamontagne, se refuse à tout commentaire, mais on sait que le groupe est déjà propriétaire de 11 emplacements entre le boulevard et la rue Lapointe derrière. Nul doute qu'il rêve de nouvelles acquisitions. Et si, sous le sceau de la confiance, certains résidents répètent que la SSQ fait des offres d'achat en dessous du prix d'évaluation, l'agent immobilier Daniel Gauthier, qui a la tâche de vendre une des petites maisons du boulevard, nous dit non et parle plutôt de «bons prix».

Jonathan Chabot, étudiant universitaire en politique et économie, habite une des petites maisons, propriété de la SSQ, avec trois copains. Voilà un homme heureux, accueillant, occupé à fu-

mer sa clope sur le pas de la porte. Venant d'Amqui, grand marcheur, il prend plaisir à voir se développer ce coin qu'il ne trouve pas si laid, même aujourd'hui.

Quoi qu'il en soit, il faut bien constater qu'il reste encore beaucoup de ficelles à attacher avant de pouvoir parler d'une nouvelle entrée triomphale à Québec, et surtout de la voir achevée. Aujourd'hui, comme il y a cent ans, des motifs d'esthétisme d'abord président à la mise en place d'une pareille entrée. Mais les intérêts religieux d'autrefois ont fait maintenant place aux intérêts financiers.



Jean Provencher
Né à Trois-Rivières
en 1943
Vulgarisateur scientifique,
spécialiste de l'histoire du Québec
et auteur, Jean Pro-

vencher a reçu le prix Gérard-Morisset 2011 pour sa carrière.
Demier livre paru: *Les quatre saisons dans la vallée du Saint-Laurent* (Boréal, 2010)

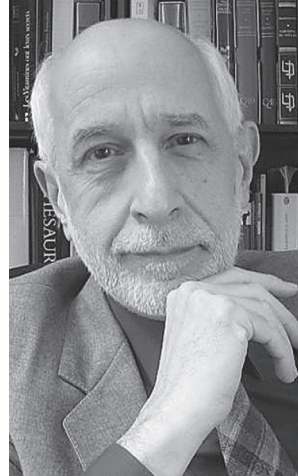
NOUVEAUTÉ
Une édition spéciale du Docte Rat

Le Docte Rat Bouffe



Un jeu d'humour et de table pour satisfaire les besoins des joueurs les plus boulimiques!

Pour commander: www.ledocterat.com



Congédié?

Voyez

François Gendron

avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

ACTUALITÉS

Le Devoir des écrivains

Procès sur le droit au suicide assisté en Colombie-Britannique

La gestion du départ

MAXIME-OLIVIER MOUTIER

Depuis lundi, les avocats de Gloria Taylor, une femme âgée de 63 ans et souffrant de la sclérose latérale amyotrophique, contestent devant la Cour suprême de Colombie-Britannique la loi canadienne rendant illégale l'aide apportée à une personne gravement malade pour mettre un terme à sa vie.

En attendant le rapport de la commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité, on pourrait se demander pourquoi le débat sur l'euthanasie refait encore surface. Les causes ayant jusqu'ici toutes été perdues, que peut encore espérer une personne formulant une nouvelle demande?

M. Jean-Marc Ménard, avocat spécialisé dans le domaine de la santé, nous rappelle le cas de Sue Rodriguez, lui aussi débattu jusqu'en Cour suprême. «En 1993, le jugement s'était décidé à 5 contre 4. Or, on ne règle jamais définitivement une question lorsque les résultats sont si serrés.» Il suffit d'attendre que les années fassent leur œuvre ou que les juges changent pour qu'il devienne pertinent de tenter à nouveau le coup.

Yvon Bureau, travailleur social et consultant bénévole pour le collectif Mourir digne et libre, nous rappelle que l'euthanasie tout comme le suicide assisté ne sont pas des suicides. Il serait plus juste de parler de «soins appropriés en fin de vie», voire «de sédation terminale», assurés dans un contexte médecin-pa-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

tient. On exclut ainsi d'avoir recours au beau-frère. Une personne ayant le temps de discuter de son choix tranquillement avec ses proches n'est pas une per-

Le suicide n'est pas interdit dans nos sociétés. Pourquoi donc alors demander la permission?

sonne qui cherche à en finir avec la vie. Ce faisant, elle léguera la possibilité de gérer tout autrement le deuil qui s'ensuivra.

C'est sous l'argument du caractère sacré de la vie que c'était arrêté la cause de Sue Rodriguez. Cela ne tiendrait plus la route aujourd'hui, même si seulement 20 années nous séparent du procès. Ce qui doit être sacré, dit M. Bureau, c'est l'intention du vivant de disposer de sa fin de vie. Selon

lui, l'insistance de cette question démontre que la société est prête. Si la population vieillissante ramène la question de mourir dans la dignité, on ne peut faire l'économie de notre idéologie ambiante, où individualisme et autonomie sont difficiles à écarter.

Le suicide n'est pas interdit dans nos sociétés. Pourquoi donc alors demander la permission? Il est vrai que le suicide fait mal aux gens qui restent, les proches. Ceux-ci garderont en tête que la vie nous aurait peut-être offert de nouvelles raisons d'espérer. Ceux qui souhaitent mourir ne seraient-ils que des gens traversant une mauvaise passe, ou des gens capables de poser un jugement

éclairé sur leur situation?

Une personne qui s'adresse aux tribunaux ne cherche-t-elle pas justement à faire valoir qu'elle sait ce qu'elle fait? Au point de le soutenir auprès d'une instance officielle et de démontrer le raisonnement lucide sous-tendant sa démarche et son choix.

Pour Hubert Marcoux, tout cela n'est pas si simple. «Il est difficile de ne pas prendre acte des valeurs actuelles de notre société. Le droit de disposer de notre vie est pesant. Seulement, cela amène à redéfinir le rôle du médecin.» Il faudra repenser la profession. Car si l'on ne parle plus de vie à tout prix, qu'est-ce que cela veut dire, pour le médecin, qui continue de travailler en tant que professionnel? Aussi, une personne formulant cette demande est dans un état de fragilité, il faut en tenir compte. Une réponse strictement technique à un problème existentiel serait évidemment risquée. Et s'il devient possible d'accorder de l'aide à un patient souffrant, en foi de quoi pourrions-nous le lui refuser?

Maxime-Olivier Moutier
Né à Montréal en 1971

Écrivain et psychanalyste, Maxime-Olivier Moutier a fait des études en littérature, en histoire de l'art et en théologie pastorale. Père de trois enfants, il a publié en 2006 un roman d'«exploration domestique». Les trois modes de conservation des viandes. Dernier livre paru: *La gestion des produits - Tome 1 / La crise* (Marchand de Feuilles, 2011)

JUSTICE

La honte

L'agresseur sexuel Jacques Groleau est condamné à 15 ans de prison

PATRICK SÉNÉCAL

Les victimes sont entrées dans la salle, reconnaissables à la raideur de leurs épaules, à leurs regards fixes, au stress qui émanait d'elles comme un mauvais parfum persistant. Et autre chose, aussi, un sentiment flou.

Puis, Jacques Groleau a pris sa place dans le box des accusés. Cinquante ans, condamné à 15 ans de pénitencier pour double viol en 1986. Récidiviste qui a fait cinq autres victimes, dont deux violées brutalement, en 2008. Il s'est assis, tête baissée, avant que la juge Hélène Morin ne lui inflige sa sentence. Une première victime a pleuré, puis une autre, des pleurs desquels émanait encore cette émotion imprécise. Dans la première rangée se trouvait Julie (nom fictif), la toute première proie de Groleau, en 1986.

«Je ne peux pas croire que sur deux générations différentes, on partage le même agresseur. C'est aberrant que l'histoire se répète», a-t-elle dit après l'audience. Et elle a peur qu'elle se répète encore. La psychiatre qui a évalué Groleau, France Proulx, a recommandé qu'il soit déclaré «délinquant à contrôler», ce qui permet d'imposer un suivi très strict, pour une période maximale de 10 ans après sa libération. À l'inverse, un «délinquant dangereux» pourrait rester enfermé à perpétuité. Or, selon la psychiatre, le risque de récurrence que présente Groleau pourra être géré avec un suivi psychiatrique à long terme.

La juge Morin a donc entériné la suggestion commune de la Couronne et de la défense. Elle a imposé à Groleau une peine d'emprisonnement de 15 ans, elle l'a déclaré délinquant à contrôler, et elle lui a imposé un suivi intensif de 10 ans à sa sortie de prison.

Groleau a gardé la tête baissée. Quand la juge Morin a énuméré tous les malheurs de son enfance (agressé, prostitué, dro-

gué) il a serré les dents, crispé par une sourde colère, et sa honte s'en est trouvée décuplée.

La honte... Voilà le sentiment qui régnait dans cette salle. La honte qu'éprouvait cet homme vis-à-vis ses actes et sa misérable vie, bien sûr, mais aussi la honte des victimes qui, non seulement ressentaient pour une seconde fois la perte de leur dignité, mais qui la revivaient maintenant publiquement. Et même lorsque la juge, en parlant de la différence entre délinquant à contrôler et délinquant dangereux, a dit comprendre que, pour les victimes, «cette nuance doit sembler ridicule», cet élan d'empathie était nécessairement accompagné d'une honte furtive, celle de l'impuissance à vraiment soulager.

Mais une fois l'audience terminée, quelque chose a sensiblement changé. «J'ai dit ce que j'avais sur le cœur, et je peux maintenant passer à autre chose dans ma vie», a confié une des victimes. Et même si Julie nous a dit qu'elle n'a pas eu suffisamment d'aide à la suite de son agression, et qu'elle en aurait encore besoin aujourd'hui, elle s'est exprimée en nous fixant droit dans les yeux, le regard brillant, clair et solide. Parce que malgré tout, il faut continuer, se battre et vivre. Et la vie est plus forte que la honte.

Le Devoir

Patrick Sénécal
Né à Drummondville en 1967

Auteur de polars à succès, Patrick Sénécal a déjà 12 romans noirs à son actif, dont deux pour les enfants et trois ayant été adaptés au grand écran (dont *Les 7 jours du talion*). Longtemps enseignant en littérature et en cinéma, Patrick Sénécal vient de publier le premier tome d'une série qui sera à la fois humoristique et sombre. Dernier livre paru: *Malphas: le cas des casiers carnassiers* (Alike, 2011)

SCIENCES

Le GG, gage d'empathie?

DOMINIQUE FORTIER

Pour les littéraires, les lettres GG sont synonymes d'une chose: les prestigieux prix littéraires du Gouverneur général (remis aujourd'hui même dans la capitale nationale; pour tout savoir à ce sujet, voir l'article de Johanne Seymour en page B 12). Pour les scientifiques, ces lettres jettent aujourd'hui une lumière sur le phénomène de l'empathie, dont une composante serait inscrite dans les tourbillons de notre ADN.

On connaît depuis un certain temps les propriétés de l'oxytocine, l'«hormone de l'amour», dont la présence est associée notamment à la confiance, à la générosité, à l'empathie et à l'esprit de sacrifice dont fait montre un individu. Ce qui suit est un peu technique, mais accrochez-vous, je vous promets de ne pas utiliser indûment de termes comme «nucléotide». Voici: le gène responsable de la synthèse du récepteur sensible à l'oxytocine peut présenter plusieurs formes. Les individus porteurs de la combinaison GG du gène auraient tendance à éprouver davantage d'émotions positives et se montreraient

plus sociables et plus compatissants. À l'inverse, les individus dont le gène présente plutôt la combinaison AA (quelque 15% de la population) courraient un plus grand risque de souffrir d'autisme et seraient moins sensibles. Les gens dont le gène présente une combinaison mixte (AG) se situeraient quant à eux entre ces deux extrêmes.

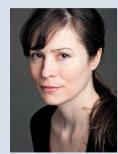
Fort bien, mais comment faire, me demandez-vous, pour savoir si le bel inconnu qui vous invite à dîner est un monstre d'égoïsme ou si au contraire il a la fibre de l'empathie merveilleusement développée? Bonne nouvelle, nul besoin de se munir d'un séquenceur d'ADN portatif, il suffit d'astiquer vos lunettes.

En effet, les résultats d'une étude publiée hier dans les *Proceedings of the National Academy of Sciences* indiquent que ces infimes variations génétiques sont visibles à l'œil nu, et rapidement — 20 secondes suffisent. Après avoir sollicité la collaboration de 23 couples, les chercheurs ont demandé à l'un des membres de chacun de raconter une expérience pénible tandis que son compagnon ou

sa compagne écoutait son récit. Une centaine d'observateurs neutres, qui n'entendaient pas les histoires des sujets ni ne connaissaient leur profil génétique, mais étaient à même d'observer leur langage corporel, devaient évaluer le degré d'empathie de l'auditeur. Quelques secondes leur suffisaient pour se faire une opinion, le plus souvent juste. Les auteurs de l'étude ne précisent cependant pas s'ils ont pris en compte l'état d'esprit des couples au moment de l'expérience ou l'existence d'éventuelles disputes de ménage susceptibles de fausser les résultats, car nul ne saurait nier que l'on se montre forcément moins empathique face à son conjoint quand celui-ci vient de vider le compte du même nom, ou qu'il a invité sans prévenir son équipe de hockey au grand complet à souper à la maison. Mais je m'égare.

Toujours est-il que, parmi les 10 sujets identifiés comme les plus empathiques et les plus compatissants, six étaient porteurs de la forme GG du gène et 4, de sa forme mixte. Parmi les 10 sujets perçus comme les moins empathiques, neuf étaient

porteurs d'au moins un allèle A. Moralité: si nous réussissons assez bien à repérer les individus dignes de confiance, nous savons presque à coup sûr reconnaître ceux qui ne le sont pas. Jean-François Nadeau, directeur des pages culturelles, m'invite ici à livrer une liste, mais chacun saura bien faire la sienne.

Dominique Fortier
Née à Québec en 1972

Tour à tour réviseuse, éditrice et traductrice, détentrice d'un doctorat en littérature française de l'Université McGill, Dominique Fortier s'est fait connaître avec son premier roman *Du bon usage des étoiles* (2008), en cours d'adaptation cinématographique. Dernier livre paru: *La porte du ciel* (Alto, 2011)

EN BREF

Cancer du sein: un don record

La Fondation du cancer du sein a accordé hier son plus grand don à ce jour consacré à la recherche. Quatorze équipes de chercheurs se partageront 8,1 millions de dollars pour

améliorer les soins, identifier des gènes de susceptibilité ou encore comprendre les comportements qui favorisent le dépistage précoce de la maladie. Impressionnée par les propositions des scientifiques, la fondation a surpassé son budget initial de 5 millions de dollars. — *Le Devoir*

Politiques
de Victor-Lévy Beaulieu

COLLOQUE

ORGANISÉ PAR LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDES BEAULIEUSIENNES

Prendront la parole des spécialistes de l'œuvre de VLB dont Stéphane Inkel (Kingston), François Ouellet (UQAC), Jacques Pelletier (UQAM)

Table ronde de clôture avec Andrée Ferretti, auteur et militante, Amir Khadir, député de Québec solidaire et Robert Laplante, directeur de la revue *Action nationale*

18 novembre 2011
de 9h à 17h

CRILCQ UQAM
Département d'études littéraires

Université du Québec à Montréal
Salle D-R200, Pavillon Athanase-David
1430, rue Saint-Denis, Montréal

présente

LE SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL

16 AU 21 NOVEMBRE 2011

LE LIVRE, MACHINE À VOYAGER DANS LE TEMPS

Président d'honneur : Georges-Hébert Germain

Invités d'honneur : Claude Beausoleil, Jacques Laurin, Marina Lewycka, Martin Michaud, Gérard Moncombe, Michèle Plomer, Elaine Turgeon, Jean Rolin, Denis Vaugeois

OUVERTURE AUJOURD'HUI

Heures d'ouverture
mercredi: 9h à 21h
jeudi: 9h à 21h
vendredi: 9h à 22h
samedi: 9h à 21h
dimanche: 9h à 19h
lundi: 9h à 17h

Matinées scolaires
mercredi, jeudi et lundi: 9h à 15h
Admission générale: 8 \$
Admission générale via Internet: 6 \$ plus frais de service
Aînés (60 ans): 6 \$
Passeport (photo requise): 12 \$

Programmation complète sur salondulivredeMontreal.com

PLACE BONAVENTURE
Bonaventure
800, rue de la Gauchetière Ouest, Montréal

MERCREDI-JEUDI 17H à 19H
2 POUR 1
ACHETEZ UNE ENTRÉE ET OBTENEZ-EN UNE GRATUITEMENT

SODEC Québec, Canada, Desjardins, Conseil des Arts du Canada, Canada Council for the Arts

ÉDITORIAL

Le Devoir des écrivains

Langue française

Le glissement

Est-on en train de perdre la bataille du français au Québec? La question vient spontanément à l'esprit en voyant la manchette du quotidien *La Presse* qui, hier matin, nous apprenait que la principale institution financière des Québécois, la Caisse de dépôt et placement, cède à l'unilinguisme sous prétexte de compétence. L'air est connu à Ottawa. D'entendre cette chanson de la part d'institutions québécoises, soumises à l'autorité de la Charte de la langue française, est choquant.

Le premier ministre Jean Charest a eu devant cette nouvelle la réaction que l'on attendait. Oui, une telle situation est INACCEPTABLE! Tous en conviendront avec lui. De même, tous seront d'accord avec le message adressé à la direction de la Caisse de dépôt et placement par l'Assemblée nationale voulant que la connaissance du français soit un critère d'embauche pour tous les postes et à tous les niveaux.

Cette réaction des instances politiques, aussi ferme soit-elle, ne saurait pour autant clore le débat. Cet incident est révélateur d'un problème qui est celui d'un glissement de la valeur accordée à la langue française au sein même des institutions publiques québécoises en dépit des principes de la Charte de la langue française.

La Caisse de dépôt n'est pas n'importe quelle institution. Elle est le symbole même du pouvoir économique des Québécois. Elle est le lieu où s'exerce l'excellence des Québécois en matière financière. Comme dans toutes les institutions financières privées, la connaissance de l'anglais y est indispensable puisque cette langue est la langue internationale du milieu des affaires. Malgré cela, la langue de travail en interne y est toujours demeurée le français. C'est d'ailleurs l'engagement qu'avait pris l'anglophone Michael Sabia en étant nommé à sa direction... jusqu'à ce qu'il autorise l'embauche de deux vice-présidents anglophones au sein de la filiale immobilière Ivanhoé Cambridge, dont l'unilinguisme contraint un certain nombre d'employés à devoir communiquer et travailler en anglais.

Le message qu'envoie cette décision est désolant. Que comprendra le reste du Canada qui entend les Québécois pousser les hauts cris parce que le gouvernement conservateur ignore l'exigence du bilinguisme pour le poste de vérificateur général et les voit par ailleurs accepter ce qu'ils dénoncent au sein même de leurs institutions? Idem pour le bilinguisme des juges à la Cour suprême. Belles contradictions que voilà.

◆ ◆ ◆
Le message envoyé aux Québécois est encore plus pernicieux. De façon à peine subliminale, le comportement de la Caisse induit une abdication devant l'omnipotence de l'anglais. Cela justifie des comportements de plus en plus répandus où la langue anglaise est valorisée aux dépens du français. On le voit dans le domaine musical, où la prédominance de l'anglais entraîne de plus en plus de nos auteurs-compositeurs à créer des œuvres en anglais que l'on retrouve jouées non seulement à la radio, mais aussi dans les téléseries de la télévision québécoise. On le voit aussi dans les commerces, où la mode est aux noms et aux marques de commerce en anglais. Ici, le problème ne vient pas tant des grandes chaînes internationales dont plusieurs se plient aux exigences de la loi d'ajouter un complément en français à leurs noms, que de tous ces nouveaux commerces, petits et moyens, qui se donnent des noms anglais.

Un exemple de l'attitude de bien des Québécois francophones, que nous reprenons de la collègue Sophie Durocher du *Journal de Montréal*. Un exemple tout ce qu'il y a d'anodin, mais qui dit beaucoup de nous-mêmes. La Société des arts technologiques qui fait des choses extraordinaires dans son domaine de création a lancé un nouveau volet d'activités culinaires baptisé le «Foodlab». Pourquoi cette petite dérive que tant de gens font au quotidien sans s'en rendre compte?

L'Office de la langue française vient de lancer une campagne de sensibilisation des commerces au respect des obligations de la loi 101. Bonne initiative, mais combien tardive. Il y a là une illustration de l'attitude du gouvernement Charest, toujours en retard d'une réaction dans le dossier de la langue. Il laisse glisser les choses. Mais comment le lui reprocher quand nous, francophones québécois, non seulement le tolérons, mais participons à ce glissement par nos propres comportements.

bdescoteaux@ledevoir.com

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSEÉ BOILEAU

Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



Charb

Né en France en 1967

Dessinateur satirique, caricaturiste et journaliste, Stéphane Charbonnier travaille comme directeur du journal satirique *Charlie Hebdo* depuis 2009, en plus de collaborer à *L'Écho des savanes*, *Télérama*, *Fluide glacial* et *L'Humanité*.

Dernier livre paru: *Marcel Keuf, le flic* (Les Échappés, 2011)

LETTRES

Des vertes et des pas mûres

Une chose est certaine: avec les libéraux de Charest, c'est le parti du «On a vu»...

On a vu les allégations de corruption, les garderies données à des amis, les nombreux conflits d'intérêts. On a vu le précieux temps que Charest a gaspillé à repousser une véritable enquête sur la corruption.

On a vu le mont Orford, le Rabaska, le Suroit. On a vu l'achat raté d'Énergie NB Energy. On a vu les 150 millions gaspillés chaque année dans l'inutile centrale au gaz de Bécancour.

On a vu la tentative de nous enfoncer dans la gorge les gaz de schiste. On a vu le Plan Nord de Charest qui brade nos richesses naturelles. On a vu Charest vendre au rabais notre électricité à des étrangers.

On a vu Charest augmenter taxes, impôts, électricité. On a vu Charest nous endetter de 60 milliards depuis qu'il a pris le pouvoir. On a vu voyager davantage que gouverner en homme d'État qui protège le bien collectif.

On a vu son sens de l'éthique très élastique, et son sens de l'État, très mince. On a vu Charest mentir et encaisser deux salaires de 1998 à 2010. On l'a vu banaliser les pertes de 40 milliards à la Caisse de dépôt.

Oui, avec Charest et les libéraux, c'est sûr qu'on n'a pas fini d'en voir, des vertes et des pas mûres... On n'a pas fini d'en voir de toutes les couleurs!

Sylvie Paquin

Le 15 novembre 2011

Le père Noël

François Legault vient de créer le parti... «des partis». En effet, ceux qui adhèrent (ou qui adhérent) à cette formation sont «partis» du PQ, du PLQ ou de l'ADQ. Le plus drôle, je dirais plutôt le plus tragique, c'est que François Legault vient de mettre au monde un monstre avec la CAQ. En effet, les caquistes seront invités à se joindre à un parti eunuque: ni fédéraliste, ni souverainiste. Et vous pensez que cet ex-souverainiste, ex-péquistes, ex-ministre indépendantiste, ex-homme d'affaires fera de la politique autrement? Il vaut mieux croire au père Noël, beaucoup plus crédible que le père Legault.

Robert Giroux

Lachenaie, le 14 novembre 2011

La vraie cible

L'affaire de la fausse décote de la France par l'agence Standard and Poors est très révélatrice des comportements mafieux qui régissent le système financier international. Comment ne pas penser que cette «regrettable petite erreur» (qui va coûter aux contribuables français la bagatelle de plus de deux milliards d'euros en frais d'intérêts supplémentaires pour l'année à venir) n'a pas été sciemment orchestrée par les «parrains» de la finance mondiale? En effet, la France est le pays qui a manifesté la plus grande volonté de s'attaquer aux dérives du système et qui s'est prononcé le plus clairement pour une régulation sévère des marchés financiers.

Cet «avertissement» donné par les rapaces de la haute finance est du même ordre que les menaces, faites sur les chantiers de construction de Montréal, de casser les jambes à quiconque ose s'attaquer au monopole qui prévaut dans ce secteur. La mafia est partout, incrustée dans tous les rouages de la société, et c'est cela le vrai motif de notre indignation et la cible de toute action correctrice. La solution n'est pas simple, et semble-t-il n'est connue de personne. Faudra-t-il casser le système, le réguler, le réformer de l'intérieur, ou bien... changer le cœur de l'homme (vaste et laborieux programme)?

Dans cette perspective, le mouvement des indignés a tout à fait sa place, n'en déplaise au myope ministre Raymond Bachand, qui n'arrive pas à saisir la dimension du phénomène. Espérons que ces courageux jeunes (et moins jeunes) gens qui occupent le square Victoria à Montréal pourront continuer, par leur présence au cœur même du secteur financier de la métropole, à diriger les projecteurs sur le cancer qui nous ronge: la rapacité d'un petit nombre de mafieux qui cherchent à préserver leurs privilèges et à continuer de s'enrichir en appauvrissant le commun des mortels. A nous de chercher tous ensemble le remède, qui se situe vers d'autres valeurs. A nous aussi de nous mobiliser pour protéger ce lieu de réflexion au cas où une intervention des autorités viendrait le menacer.

Christian Feuillet

Montréal, le 14 novembre 2011

LIBRE OPINION

Religion et manque

Paris — Rentrant l'autre soir à la tombée bleutée de la nuit, passant d'abord devant l'église Saint-Médard (XV^e siècle) et, un instant plus tard, la Grande Mosquée dont la pleine lune éclairait doucement le minaret, je me suis rendu compte à quel point comptent pour moi, dans la ville, ces lieux construits par et pour des gens qui ne me ressemblent pas, des gens qui croient en Dieu. J'y entre souvent. Ils me manqueraient, s'ils devaient un jour disparaître.

Ma génération (née dans les années 50) est très spéciale à cet égard: à peu près tous nos parents étaient croyants et pratiquants, à peu près aucun de nos enfants ne l'est. C'est chez nous, en nous, que ça bascule. C'est énorme! Et pourtant, nous n'en parlons jamais. Comment s'est passé dans notre esprit, mais aussi dans notre corps, le désenchantement du monde? Quels en sont les avantages... et les inconvénients? Nous avons tellement déblaté contre la religion, son contrôle du corps et de la sexualité, sa façon de plonger les gens dans la passivité, de les distraire de leurs vrais problèmes en faisant miroiter un paradis illusoire, nous avons si prestement remplacé les croyances religieuses par les certitudes scientifiques et politiques que nous oublions, souvent, les aspects plus positifs de la religion, pour les

quels nous n'avons trouvé aucun substitut.

Dans les sociétés traditionnelles, religion et culture étaient soudées; ayant rejeté la première, nous aimons faire comme si la seconde nous en tenait lieu. Mais de nos jours, chacun invente la culture qui lui convient, concoctant son menu personnel de lectures, musiques, spectacles, cours de yoga ou de judo, jeux vidéo, manières de cuisiner et de s'informer... Nous manquons souvent, par contre: la possibilité de s'extraire du quotidien pour renouveler nos forces; le sentiment d'un espace-temps à part, non utilitaire et non économique; le bonheur important de se sentir appartenir à quelque chose.

Bien des systèmes de pensée surgis en Occident lors du déclin du christianisme ont emprunté à celui-ci ses structures ou son sens: le communisme conspu les riches et exalte les pauvres; la psychanalyse met Surmoi, Moi et Inconscient à la place de Paradis, Purgatoire et Enfer; l'érotisme noir préserve le sacré, la transgression et la punition; d'innombrables croyants y ont trouvé leur compte. Quant au sentiment océanique (cette joie de faire partie d'une foule mouvante, qui chante ou crie ou scande des slogans à l'unisson), il nous est fourni selon les milieux par les matchs de foot, les meetings politiques ou les rave parties. Mais

le respect d'autrui? l'humilité? le silence? le recueillement? la solennité et la force, lors des événements marquants du parcours humain: naissance, puberté, mariage, mort? Où trouver les mots et musiques qui nous permettent de partager dans la dignité et la beauté ces moments-là?

En somme, même s'il fallait sûrement balancer le bébé Jésus, je me dis que l'eau de son bain n'était peut-être pas qu'opium du peuple, poudre aux yeux, aliénation galopante. Ces derniers temps, alors que notre monde aux valeurs fièrement laïques et surtout commerciales évolue en sens contraire, changeant les lois pour pouvoir garder les magasins ouverts le dimanche, j'ai décidé de vivre un peu différemment ce jour-là — épargnant, à mon visage, le maquillage, et à mon esprit, le courriel.

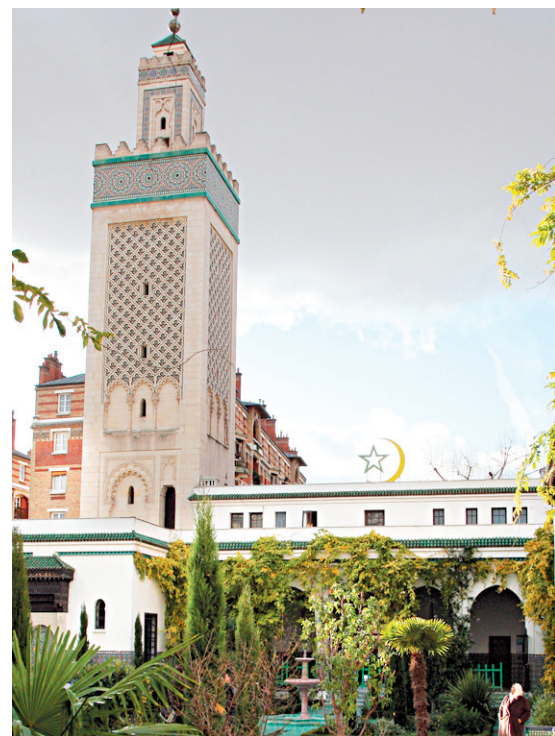


Nancy Huston

Née à Calgary en 1953

Auteure de nombreux romans et essais, lauréate du prix Femina en 2006 grâce à son roman *Lignes de faille*, Nancy Huston vit désormais à Paris. Musicienne de talent, elle donne également des lectures-concerts.

Dernier livre paru: *Démons quotidiens* (L'Iconoclaste/Leméac, 2011)



La Grande Mosquée de Paris

PATRICK KOVARIK AFP

IDÉES

Le Devoir des écrivains

Italophones en sol québécois

Un parcours cahoteux

MARCO MICONE
Écrivain

L n'y a pas si longtemps, pendant que des noms à consonance italienne émaillaient des articles de journaux relatant des comportements peu édifiants, un vieil Italien, à qui j'ai demandé s'il croyait être intégré, m'a répondu: je suis intègre, cela devrait suffire. S'il est vrai qu'un quarteron de Québécois d'origine italienne est impliqué plus souvent qu'à son tour dans des activités qui contreviennent aux règles établies, il n'est pas moins vrai que la très grande majorité d'entre eux sont d'irréprochables citoyens.

Il n'est pourtant pas toujours flatteur d'être identifié comme Italien. A tel point qu'un italo-phonie qui améliore son sort ou, pire encore, qui réussit à s'enrichir, surtout dans le domaine de la construction, est souvent soupçonné d'entretenir des liens avec la mafia. Cet amalgame, qui a cours depuis trop longtemps, s'ajoute aux rendez-vous manqués, aux conflits et aux inévitables préjugés qui ont jalonné le long parcours des italo-phones en sol québécois.

Les premiers Italiens s'installent véritablement à Montréal vers la fin du XIX^e siècle. Ils sont environ 5000 en 1905, employés, pour la plupart, dans les mines, les chemins de fer et les camps de bûcherons. Beaucoup d'entre eux sont des hommes qui n'ont aucune intention de s'y établir. Ils comptent repartir aussitôt qu'ils auront économisé suffisamment d'argent pour acheter un lopin de terre ou pouvoir assurer une dot à leurs filles. Bon nombre sont illettrés. Mal payés et mal logés, ils vivent dans une malpropreté et une promiscuité dangereuses selon les journaux de l'époque. Méprisés et démunis, ils (dont mon grand-père) deviennent une proie facile pour de puissants agents d'emploi (une mafia qui exige une taxe d'embauche), dont le rôle est de fournir aux employeurs une main-d'œuvre docile et bon marché. Du quasi-esclavage.

Culture mafieuse

Plus de dix millions d'Italiens émigrent alors (1890-1914) vers les deux Amériques. Beaucoup de ces immigrants proviennent des régions méridionales où, quelques années auparavant, d'ex-maquisards, soudoyés par de grands propriétaires terriens, avaient formé une milice dont la fonction était de réprimer les révoltes paysannes et de semer la terreur dans les campagnes. C'est ainsi que la mafia voit le jour. Au milieu d'une paysannerie indigente, ces mafiosi deviennent des personnages à la fois craints et admirés à tel point que l'expression *fare la mafia* est encore synonyme de se pavaner ou de faire le dandy. Cette culture mafieuse et le manque de civisme propre à des régions où l'État est honni ont depuis longtemps traversé l'Atlantique.

Il faudra attendre l'avènement du fascisme avec sa rhétorique cocardière et triomphaliste pour qu'enfin ces Méridionaux se réconcilient avec l'État italien, eux qui avaient toujours préféré s'identifier à leurs villages. La petite communauté italienne de Montréal subit, pendant près d'une décennie, la propagande fasciste jusque dans les églises et adhère, en bonne partie, à son discours moins par conviction politique que pour récolter les bienfaits psychologiques d'appartenir à une nation dont le Duce est adulé non seulement par le Vati-



La notion même de communauté italienne devient de plus en plus inapplicable dans l'espace montréalais. Leur identité se décline désormais dans toutes les nuances du métissage.

can, mais aussi par des chefs d'État étrangers, dont Mackenzie King. La fête cessera brutalement lorsque l'Italie fasciste déclarera la guerre à la France. Des centaines d'Italiens vivant à Montréal seront alors arrêtés et emprisonnés à Petawawa.

Le parrainage

Lorsque l'immigration italienne reprend après la Deuxième Guerre mondiale, elle se caractérise par la politique du parrainage. Celle-ci permettra à 90 % des Italiens qui s'établiront au Québec entre 1947 et 1970 d'être parrainés par un membre de leur famille. [...] Ils élisent domicile

Au recensement de 2001, il n'y avait que 6595 italo-phones (dont 860 femmes) dans le secteur de la construction, représentant un peu plus de 5 % du total

pour la plupart à Montréal en même temps que des dizaines de milliers de Québécois provenant des régions. L'urbanisation s'intensifiant, on assiste ainsi à une longue période d'effervescence immobilière dont l'apothéose sera l'Expo 67. Parmi les italo-phones qui y trouvent du travail comme manœuvres ou ouvriers spécialisés, quelques-uns deviennent entrepreneurs, parfois très prospères. Le pouvoir de l'argent ne pouvant faire fi du pouvoir politique et vice versa, la table est mise pour le meilleur et pour le pire. Il est faux cependant de croire, malgré la surmédiatisation de quelques individus, que l'industrie de la construction soit leur fief exclusif. Au recensement de 2001, il n'y avait que 6595 italo-phones (dont 860 femmes) dans ce secteur, représentant un peu plus de 5 % du total.

Pour une vie meilleure?

Je fais partie de cette vague d'immigrants des années 1950 qui a vu les pères émigrer avant le reste de la famille. La présence des enfants aurait coûté trop cher à la société d'accueil. Nos parents croyaient émigrer pour une vie meilleure. Elle a été tout au plus différente. Le dénuement faisant place à l'illusion d'abondance, chacun se contenta de son salaire de misère en attendant d'être vengé par ses enfants. Quant à moi, à peine sorti de l'enfance, j'étais bien là où j'étais né et la promesse d'être mieux ailleurs m'apparaissait comme un mensonge parmi tant d'autres. Je ne m'étais pas trompé.

Deux jours après mon arrivée, après avoir été refusé par une école francophone, je me

fis traiter de *moudzi* Italien en montant dans l'autobus me conduisant à l'école-ghetto d'un quartier italien. Je compris longtemps après que cette invective recelait le germe de ma nouvelle identité. Il n'a pas toujours été facile, dans ce pays incertain, d'apprendre le français!

Conflits linguistiques

C'est par milliers que les Italiens arrivent au Québec pendant les années 1950 et 1960 dans la quasi-indifférence: aucune structure d'accueil n'existe ni pour les jeunes d'âge scolaire ni pour les adultes, sauf pour les hommes seuls. Pour eux, il y a la taverne où ils s'échangent les adresses des employeurs et des bordels. Dans les chaumières, on se scandalise de leur promiscuité, on se moque de la grosse Italienne habillée de noir et on n'attend pas que le taux de chômage monte pour les traiter de voleurs de jobs. («*S'il était possible de voler des jobs, j'en aurais volé une meilleure*», disait ma mère en revenant de l'usine).

Mais cela n'empêche ni les mariages interethniques ni la cohabitation dans les quartiers. Certains francophones acceptent même d'être les locataires de ces mangeurs de pâtes. En l'absence d'une loi imposant le français, ces nouveaux Québécois choisissent les écoles anglaises pour leurs enfants, tout à fait légalement. Personne ne s'en offusque pendant toute une génération. Puis, soudain, les francophones prennent conscience de la nécessité de franciser les immigrants. Deux légitimités s'affrontent, comme dans une tragédie, et c'est l'émeute à Saint-Léonard (1969). Dès lors, l'image des italo-phones hostiles aux revendications légitimes des francophones s'ajoute à la perception déjà peu flatteuse fondée sur la présence de la mafia et, à un moindre degré, sur les stéréotypes liés à leur origine paysanne, aux comportements traditionnels intrafamiliaux et aux italiéneries de quelques cuistres francophobes.

Notion de communauté

Avec la diversification de l'immigration à la fin des années 1970, les italo-phones quittent enfin l'avant-scène. Grâce à la loi 101, ils pourront continuer à s'isoler dans les écoles anglophones. Il ne restera qu'eux, ou presque, à la Catholic School Board of Greater Montreal, jusqu'à son abolition. Ils pourront ainsi conti-

nuer à y apprendre l'anglais et le parler à leur manière, mais surtout à se créer un réseau d'amis qui leur ressemblent et qu'ils retrouveront dans leurs quartiers, pour le meilleur et parfois pour le pire. Est-il possible que le vivre-entre-soi ait contribué, dans certains cas, à la rétention de valeurs traditionnelles et à l'adoption de comportements singuliers?

Heureusement, cela ne les a pas empêchés d'apprendre le français. Au recensement de 2006, 91,8 % des italo-phones connaissaient le français, contre 73,7 % l'anglais. A la maison, pas plus de 37,7 % utilisaient l'anglais et 39,2 % le français. Quant à la langue de travail, le français l'emportait nettement: 55 %, contre 31,8 % pour l'anglais. Ah, si la loi 101 avait été votée 30 ans auparavant! C'est sur le plan de la scolarité que le tableau s'assombrit, car à peine 16,9 % d'entre eux détenaient un diplôme universitaire (parfois un simple certificat!), comme pour l'ensemble des Québécois d'ailleurs.

La loi 101, deux référendums perdus et 30 ans de débats ont transformé le Québec. Les représentations et les perceptions sont de moins en moins réductrices et stéréotypées. Elles correspondent davantage à la diversité générationnelle ainsi qu'à la complexité identitaire de chacun des groupes présents au Québec. Aucun n'a le monopole ni du crime ni de la vertu, et la mafia n'est plus un phénomène ni exogène ni mono-ethnique. La communauté italienne a, elle aussi, beaucoup évolué.

La notion même de communauté italienne devient de plus en plus inapplicable dans l'espace montréalais. Des 299 660 Québécois d'origine ethnique italienne (dont 42 % d'origine mixte), au recensement de 2006, 71,5 % étaient nés sur place, tandis que la très grande majorité des autres a immigré et vit au Québec depuis au moins 30 ans. Chacun a été façonné ici par son milieu de vie ou de travail. Leur identité se décline désormais dans toutes les nuances du métissage. Ni les mafiosi ni les hommes politiques ni les constructeurs n'en sont exclus.



Marco Micone
Né en Italie en 1945, Marco Micone est refusé par une école francophone et étudie d'abord en anglais: la lutte contre l'intolérance ethnique et linguistique sera un thème majeur de ses pièces de théâtre et poèmes, dont *Speak What*, écrit en réponse à *Speak White* de Michèle Lalonde.
Dernier livre paru: *Migrances* suivi de *Una Donna* (VLB, 2005)

Le jeune homme de Venise

ANNIE ERNAUX

Écrivaine
Nous publions un texte inédit de l'auteur

Au moment juste où je montais sur le vaporetto, à San Marco, j'ai remarqué un jeune Italien, en tenue blanche d'officier de marine, qui me fixait intensément. Malgré ma fatigue et mes chaussures qui me faisaient mal, je suis restée debout, indécise, à côté de la barre que l'employé ouvre et referme à chaque arrêt. L'Italien continuait de me fixer. J'ai baissé les yeux sur la couverture du guide de Venise que je tenais à la main. Quelques instants après, j'ai entendu une voix me demander en anglais si j'étais Allemande. C'était l'officier. Je lui ai répondu en français. Il le parlait aussi. Il est descendu comme moi à l'Accademia et au sortir du vaporetto, il m'a invitée à boire un café sur les Zattere. Il s'appelait Lino.

J'avais beaucoup marché toute la matinée, dans le quartier de l'Arsenal, visité le Musée naval, passé plusieurs heures à

Il est descendu comme moi à l'Accademia et au sortir du vaporetto, il m'a invitée à boire un café sur les Zattere. Il s'appelait Lino.

parcourir l'exposition de l'Aperto consacrée aux jeunes artistes. Il y avait un tableau new-yorkais représentant le pape entouré de tracts attaquant violemment son refus des préservatifs, un autre intitulé *La Cicciolina* le soir de ses noces et surtout une salle entière commanditée par Benetton couverte de haut en bas des murs par des photos de sexes d'hommes et de femmes. J'avais prévu retourner à mon hôtel, près du Rio San Trovaso, pour changer de chaussures. Cependant, j'ai accepté d'aller prendre un café sur les Zattere avec l'Italien. Je devais penser que j'avais bien le temps de me débarrasser de lui.

À la terrasse du café Cucciolo, il m'a dit qu'il avait fini ses études de droit, qu'il faisait son service militaire à Venise. En décembre, il retournerait chez lui à Rimini. Je ne voulais pas lui demander son âge de peur qu'il me demande le mien et je m'étais placée à contre-jour pour qu'il voie moins les rides de mon front. Il s'est dit surpris que je sois professeure, il m'avait prise pour une journaliste venue à la Biennale de cinéma, à cause de mes sandales, longues et plates, en cuir percé de trous, comme celles que portaient les garçons dans les années 1950. Après avoir hésité, je lui ai dit que j'écrivais aussi des livres, j'ai vu à son air qu'il ne me croyait pas. Je l'ai laissé m'accompagner au campanile de San Giorgio, où j'avais projeté d'aller, mais plus tard dans l'après-midi, après une sieste, avec d'autres chaussures.

En haut du campanile, dans chacune des loges étroites d'où l'on voit toute la lagune, il me serrait de près. Je ne savais pas de quoi j'avais envie. Redescendus sur le parvis, il m'a proposé de nous promener le long des quais, derrière l'église. C'est une partie déserte de l'île, où je n'étais jamais venue auparavant. Nous marchions côte à côte sans rien dire. J'étais sans pensées. Il m'a pris la main et nous avons continué de marcher ainsi, sans un mot ni un regard.

Aussitôt que le jeune Italien a saisi ma main, je suis tombée dans un état étrange, imprévisible la minute d'avant, de bouleversement et de jouissance, où le désir sexuel

n'avait aucune part. Il me semblait que j'étais réellement l'adolescente affolée, vide de pensées, 30 ans plus tôt, quand un garçon rougeaud rencontré chez le dentiste m'avait, pour la première fois, passé son bras autour des épaules dans une rue déserte longeant le cimetière et que nous avions continué d'avancer je ne sais plus combien de mètres avant qu'il me serre et m'embrasse. À la différence des rêves où l'on est dans un seul temps, le passé est devenu un présent jusqu'au réveil, je me ressentais dans deux temps à la fois, celui de mes 17 ans, à Y. en Normandie, et ce moment, à Venise.

J'étais le même corps, avec les mêmes sensations dans deux temps rapprochés, qui ne se confondaient pas. À l'étonnement d'autrefois, identique aujourd'hui, que ce soit moi à qui ça arrive, se superposait celui de le revivre. Tout ce qui avait eu lieu entre ces deux moments, l'histoire de ma vie, m'apparaissait hors de moi. Cette histoire n'était pas abolie — études, voyages, mariage, enfants, classes d'élèves, deuils, toute cette épaisseur de lieux traversés, de gens rencontrés, aimés, disparus, de lectures —,

mais le temps, les années, qu'il avait fallu pour qu'elle s'élabore était supprimé. Sans doute, comme je l'ai pensé ensuite, c'était justement cette histoire vécue qui donnait son prix et sa jouissance à ce moment où j'avais mes doigts enlacés à ceux de l'Italien.

Nous sommes arrivés dans un jardin. Je me suis laissée appuyer contre un muret où un gros chat gris dormait. Il m'a embrassée et caressé les seins. Le désir m'est venu violemment. Je n'ai plus été que dans ce temps-là, le présent du désir. Nous sommes tombés d'accord, ensuite, pour nous revoir le soir chez lui, après sa permanence à la caserne.

Le lendemain, à l'aéroport, en attendant le vol Nouvelles Frontières pour Paris, je revois le corps nu de l'Italien, les gestes de la nuit, dans la chambre qu'il occupait près de Cà Rezzonico, avec des pigeons roucoulant sous le toit. Par-dessus tout, je revenais sur ce moment où il m'avait saisi la main, où nous avions marché dans le jardin de San Giorgio. Je me rappelais, sans l'éprouver de nouveau, cette sensation inconnue, bouleversante, de me ressentir à la fois dans le présent et le passé. C'était une découverte venue du corps, due à mon consentement passif à une drague codifiée, pratiquée par un ragazzo très ordinaire avec toutes les femmes, sans distinction d'âge. Je n'en éprouvais aucune honte mais au contraire une sorte d'émerveillement. Parce que j'attends toujours de la vie qu'elle apporte une solution à mes problèmes d'écriture, il me semblait que cette rencontre sur le vaporetto m'avait d'un seul coup rapproché du livre que je voulais entreprendre.

C'était il y a 20 ans. Le livre, j'ai fini par l'écrire, je l'ai appelé *Les années*.



Annie Ernaux
Née en France en 1940, Annie Ernaux est diplômée de lettres modernes. Elle a écrit des études de lettres et de philosophie. Elle a écrit *La famille* (Gallimard, 2011).
Dernier livre paru: *Écrire la vie* (Gallimard, 2011)

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine: Dominique Reny (adjointe au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair-Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Fabien Desjardis (société), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Caroline Montpetit (affaires sociales), Brian Myles (justice), Louise-Maude Bloux Soucy et Amélie Daoust-Boisvert (santé); **Information politique:** Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Guillaume Bourgaud-Côté et Kathleen Lévesque (reporters); **Information culturelle:** Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Stéphanie Baillargeon (médias), Frédérique Doyon et Isabelle Paré (reporters), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre); **Information économique:** Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins, Éric Desrosiers et Alexandre Shields (reporters), Gérard Dallaire (pupitre); **Information internationale:** Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Émilie Follie-Boivin (pupitre); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); Michel Garneau (carticaturiste); Andréanne Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices); Benoît Mungler, Philippe Papineau et Laurence Clavel (pupitre internet), Marie-Pier Frappier et Geneviève Tremblay (commis internet); Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction); Karl Retino-Parazelli et Sophie Lambert-Racine (commis à la rédaction); **DOCUMENTATION** Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bédard (Ottawa), Dave Noël (Québec); **PUBLICITÉ** Jean de Billy, Jennifer Boily-Demers, Jean-François Bossé, Marlene Côté, Stéphanie Desjardis, Amel Elhimm, Véronique Langlois, Simon Lanoie, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sobai (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires); **PRODUCTION** Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zaida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaitis; **INFORMATIQUE** Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique); **PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE** Maxime-Olivier Leclerc (responsable par intérim service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois; Jean-Robert Divers (responsable promotion); **ADMINISTRATION** Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Pagé, Monique Proteau.

ACTUALITÉS

Le Devoir des écrivains

NON-LIEU

SUITE DE LA PAGE 1

miséreux, anéantis dès leur jeunesse.

Sur leur site, ils réclamaient leur humanité, leur futur. Ils s'opposaient au grand pouvoir du monde financier et aux inégalités. Ils étaient là à prendre possession d'un bout de la ville, parce qu'ils avaient la folie de croire que les cités peuvent appartenir à ceux qui y habitent. Ils voulaient un espace civique où ils pourraient exercer leur liberté de se réunir, de dire leur désarroi, de scander leur écoulement. Leur nombre, ces masses vivantes de corps côte à côte, devait suffire à incarner une nouvelle vision de l'égalité et de la justice sociale.

Au Liberty Square, dont le nom semblait prédire une quelconque victoire, ils se sont installés, il y a presque deux mois, sans trop savoir si cela durerait ni comment cela allait finir. Cela a pourtant fait boue de neige. Depuis le 17 septembre, d'autres se sont mis à occuper Wall Street, de loin, mais très concrètement, en prenant possession de petits morceaux de leur propre territoire urbain. Le 9 octobre dernier, 900 villes à travers

le monde étaient occupées à

«occuper Wall Street»: Auckland, Sydney, Hong Kong.

Cela devenait gros. Cela

ressemblait à quelque chose

comme une révolution, une

petite ou une grande, où la

voix de ceux qui semblent ne

pas en avoir allait se faire en-

tendre, en occupant l'espace.

Indignez-vous! C'est ce

qu'on nous apprend à

l'école, il

paraît que

c'est un

signe

d'intelligence

On a l'impression que le monde est un tout petit peu meilleur depuis quelques mois. On peut quitter le cynisme qui avait fini par nous aller si bien. Quelque chose renaît. C'est sûrement déraisonnable, puéril... Le monde ne tourne pas grâce à l'espoir et aux idéaux vagues. C'est pas comme ça que l'argent se fait sur la terre. C'est pas comme ça qu'il y a de la vraie politique, de vraies décisions.

L'opinion publique n'était pourtant pas complètement contre eux. Un New-Yorkais favorable au mouvement avouait aux journalistes que, oui, il appuyait la manifestation, mais il ne voulait pas de révolution, ni de désœuvrement organisé... que tout cela n'était pas bon pour le pays, pour l'économie... Certes, mais qui sait où les idéaux peuvent mener? Il y a eu quand même quelques exemples de changement, de bonne transformation grâce au peuple sur cette planète, non?

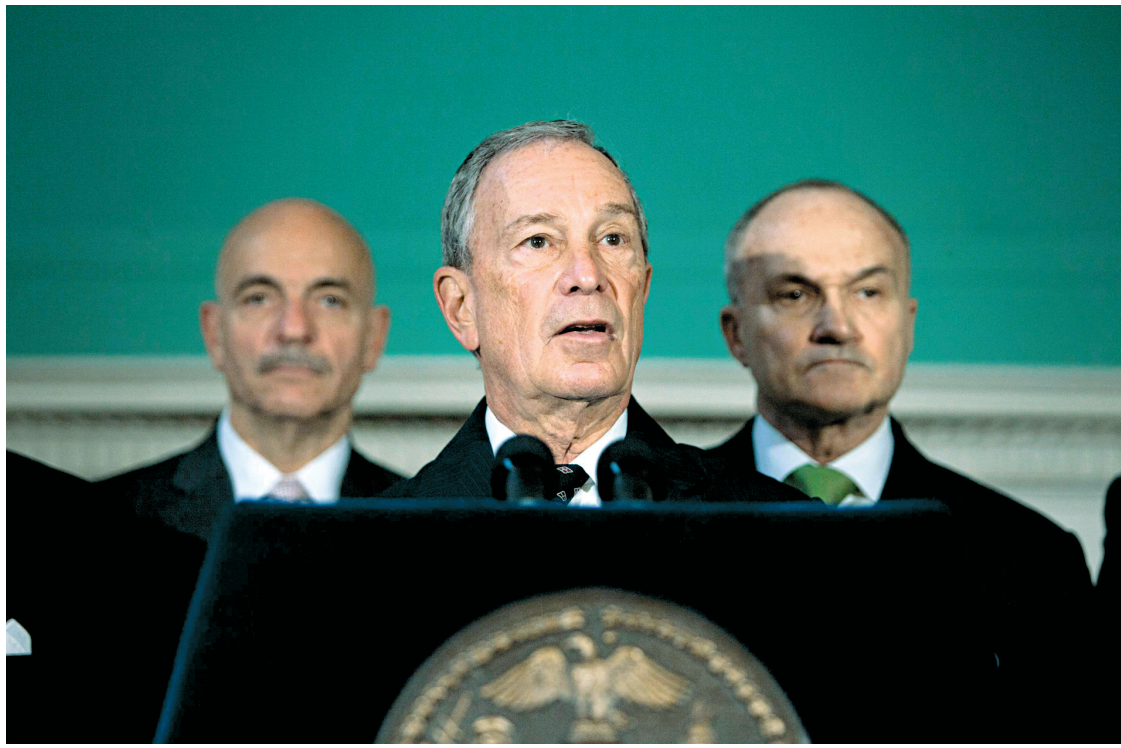
L'anniversaire n'aura pas lieu

Ils allaient célébrer un petit anniversaire. Le 17 novembre, cela aurait fait deux mois. Deux mois qu'ils étaient là avec leurs tentes, leurs sacs de couchage. Ils se disaient bien que cela pouvait arriver. Le 14 novembre, à Oakland, la police avait déjà fait le coup. On avait évoqué la sécurité publique, la salubrité des lieux, les risques d'incendie... Les manifestants avaient même monté des cuisines de fortune. Il y avait eu trois décès. Cela devenait le chaos...

Dans la nuit du 14 au 15 novembre, des centaines de policiers leur ont demandé d'évacuer les lieux. Rapidement. Ce n'est pas bête de faire cela la nuit, vers une heure du matin. Il fallait y penser. Et le maire de New York, Michael Bloomberg, était là pour y penser. Dans la nuit, ils seraient sûrement moins vifs... Les journalistes seraient moins présents. Cela ferait certes moins d'histoire...

Le premier amendement de la Constitution américaine permet certes à chaque New-Yorkais de s'exprimer librement, mais il ne donne à personne le droit de dormir dans un parc ou de prendre possession d'un parc en excluant les autres citoyens.

Les policiers, dans leur droit, ont commencé à déloger les protestataires. Quelques manifestants



Le maire de New York, Michael R. Bloomberg, a tenu une conférence de presse, hier, pour expliquer le raid de la police contre les indignés.

se sont attachés à des arbres, pour être là un peu plus longtemps. Il n'y aurait pas eu de violence. Les manifestants ont décidé de ne pas s'opposer de façon brutale. Les policiers ont quand même arrêté 200 personnes. Certains manifestants ont dénoncé l'utilisation abusive de la force par les policiers. Les policiers ont démantelé les tentes, lancé beaucoup de choses à la poubelle et se sont servi du poivre de Cayenne. Le parc a été encerclé et les journalistes ont été interdits sur les lieux. Liberty Square a donc été immédiatement nettoyé. De grands jets d'eau bien puissants ont vite balayé les allées du parc et l'Histoire qui s'était mise à reprendre sa marche, sa danse folle. Tout sera bientôt très propre.

Hier matin, les manifestants ont obtenu une injonction pour pouvoir retourner sur les lieux. Mais les policiers leur refusent l'accès au parc. On a annoncé aux manifestants qu'ils pourraient bientôt retourner dans un Liberty Square tout propre, mais sans leur campement. Hier en fin d'après-midi, un juge de la Cour suprême de l'État de New York a confirmé cette interdiction de camper dans Liberty Square. Si les manifestants sont retournés en chantant dans le parc, ils ne pourront plus y planter leur tente.

«Les manifestants auront, a dit le maire Bloomberg, à occuper l'espace avec la force de leurs argu-

ments.» «Vous ne pouvez évincer une idée pour laquelle le temps de naître est venu», ont répondu les manifestants sur leur site. C'est là pour le moment qu'ils continuent vraiment à s'indigner. Parce qu'on les menace d'expulsion partout dans le monde.

À Toronto, au parc St. James, on distribue des avis d'évacuation, mais un juge a accordé hier une injonction aux indignés leur permettant de poursuivre leur occupation jusqu'à ce que la cour se penche sur les avis d'expulsion. À Halifax, à London, à Saskatoon, on a déjà nettoyé les villes dans les derniers jours. La Ville de Londres, elle, va devant les tribunaux pour avoir le droit de déblayer le parvis de la cathédrale Saint-Paul, qui avait fermé ses portes aux visiteurs, ce qui ne s'était jamais vu depuis la Seconde Guerre mondiale...



Catherine Mavrikakis

Née à Chicago

en 1961

Partagée entre le Québec, la France et les États-Unis durant son enfance, Catherine Mavrikakis a étudié à Montréal. Professeure à l'Université de Montréal, elle a reçu de nombreux prix grâce à son roman *Le ciel de Bay City* (2008).

Dernier livre paru: *Les derniers jours de Smokey Nelson* (Héliotrope, 2011)

Gilles ARCHAMBAULT

QUI DE NOUS DEUX?

«Une œuvre empreinte de nostalgie. C'est un des plus beaux romans d'amour que j'ai lus dans la dernière année. [...] Une œuvre inspirante. Une manière d'écrire magnifique, remarquable.»

Claudia Larochelle, 98,5 FM



Récit · 128 pages · 17,95 \$



Boréal

www.editionsboreal.qc.ca

BRIDGE

SUITE DE LA PAGE 1

j'écoute comme s'ils étaient en train de décider du sort du monde.

Puis ma mère parle à mon père de son nouveau bridge en lui demandant s'il est confortable.

Je l'interromps tout de suite.

«C'est quoi, ça, un bridge?»

Papa me remonte sur ses genoux parce que j'avais tendance à glisser. Il arbore ce petit rictus qui, d'habitude, n'augure rien de bon.

«C'est un mot anglais. Ça veut dire pont.»

— Un pont! T'as acheté un pont!»

Ma mère sourit, je vois très bien papa lui faire un clin d'œil, mais je ne comprends pas pourquoi. Je n'aime pas quand ils sont de connivence, comme ça, ça veut toujours dire que je vais être la dupe de quelque chose...

«Ben oui! Le pont Jacques-Cartier!»

— T'as acheté le pont Jacques-Cartier!»

— Certain! A matin! Le contrat est signé, pis toute! Sont supposés me le livrer, là, dans deux semaines, je pense.

— Y vont livrer le pont Jacques-Cartier ici! Où est-ce qu'on va le mettre?

— Ben... livrer, c'est une façon de parler, là... Y vont le laisser là, mais y vont faire une grande cérémonie, avec le maire Camillien Houde pis tous ses bandits, pis y vont me le remettre officielle-

ment... Pis à partir de ce moment-là, tous les cinq cennes que les chauffeurs de voitures sont obligés de donner pour le traverser vont me revenir. J'vas faire une fortune, mon p'tit gars. Un ben bon placement!

J'vas devenir millionnaire dans le temps de le dire, mon p'tit garçon, dans le temps de le dire!

— Ça prend combien de cinq cennes pour faire un million?

— Mon Dieu, t'es vite, toi! Euh... Y a vingt fois cinq cennes dans une piastre, ça veut dire que ça va prendre vingt millions de voitures pour faire un million de dollars!

— Vingt millions de voitures! Tu seras pas millionnaire tu-suite!

— Ah, mais y en passe, des chars, dans une journée, dans une semaine, dans un mois, dans un an!

— Assez pour faire des millions?

— Tu le demanderas au maire Houde quand on va le rencontrer, mais je pense que ça peut aller assez vite...»

Ma mère le tire par la manche de gilet depuis un petit bout de temps.

«Armand... Armand... Armand! Fais attention, là, j'pense qu'y te croit...»

Mon père me regarde quelques secondes.

«Ben, certain, qu'y me croit! C'est vrai!»

Ouf! quel soulagement! Moi qui commençais à douter devant l'ampleur de l'événement.

Ma mère se lève d'un seul coup, sans toutefois prendre cet élan qui, d'habitude, lui donne le courage de sortir de la chaise berçante de sa belle-mère.

«Bon, ben c'est assez de bourrage de crâne pour aujourd'hui, là, j'pense que c'est le temps de rentrer. De toute façon, faut que j'aille réchauffer le souper. Pis arrête tes niaiseries, Armand, c'est moi qui vas être obligée de toute y expliquer, après! T'es ben bon pour faire des ravages, mais qui c'est qui est obligée de réparer les pots cassés, après?»

Du bourrage de crâne? C'est quoi, ça, du bourrage de crâne? Je vois un crâne vide scié en deux, comme celui que mademoiselle Karli nous a montré l'autre jour, en classe, je la vois, elle, qui le remplit avec de la ouate et des pages de journal chiffonnées en boule, et je me demande à quoi ça peut bien servir.

IMMIGRANTS

SUITE DE LA PAGE 1

Au Québec en 2006, 50 % de la croissance de la population vient de l'immigration.

Faites le calcul...

Ces chiffres, fournis par la Commission de la construction du Québec (CCQ) dont la présidente Diane Lemieux nous a parlé, ne sont pas qualifiés de glorieux ou d'encourageants. On a de la planche à varloper pour intégrer nos immigrants sur les chantiers! Au moins autant que pour les femmes, le sort des uns étant étrangement semblable à celui des autres. A tel point que la comparaison est tentante et que la question s'impose: le milieu de la construction est-il un reflet fidèle de la société québécoise ou est-il une version plus crue et non vernie de nos préjugés?

En conférence devant les milieux syndical et patronal, Diane Lemieux nous a raconté avoir sorti cette boutade: «Le milieu de la construction est encore un milieu d'hommes hétérosexuels, blancs et catholiques.» L'humour contenant toujours une part de vérité, est-ce une blague ou une manière habile de définir un club privé de mâles dominants où la différence n'est pas un ajout, mais un manque?

Monsieur Aldo Paolinelli, président de la CSN-Construction, a utilisé cette formule: «On n'est pas tous des brutes! Et il va y en avoir moins lorsqu'il y aura plus de femmes.»

Les femmes, on le sait, ont fait les frais d'une intégration ardue qui reste incomplète à ce jour. Force est de constater que les immigrants n'auront pas plus de passe-droit. Les trois étapes d'accession à l'emploi sont autant d'écueils: tout d'abord, la formation, ensuite l'embauche, pour accéder à la dernière étape — et non la moindre — rester.

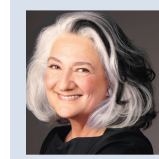
Selon Mme Lemieux, persuader les immigrants d'aller en formation est déjà tout un contrat. Après, ce sera à la CCQ de devenir une sorte de «protecteur de l'immigrant» en empêchant une embauche discriminatoire. A ce sujet, Yves Ouellet, directeur général de la FTQ-Construction, nous dit voir dans le projet de loi 33 éliminant le placement syndical un problème supplémentaire, pour ne pas dire un frein majeur à l'emploi des immigrants. «Entre Tremblay et Gonzales, qui vous pensez qu'ils vont choisir?» La réponse de la CSN à cet argument est assez juteuse: «S'ils peuvent faire la différence, comment ça se fait qu'il n'y a pas plus d'immigrants sur les chantiers?»

En fait, aucune étude des causes, aucune statistique des détails de cet état des choses ne sont disponibles. Ce qui en dit long sur notre emprise à comprendre... «A la CCQ, il n'existe rien pour l'intégration des immigrants, et ce, malgré les déclarations», nous a dit M. Paolinelli.

La dernière étape du parcours — rester — est aussi critique que les autres. Comment passer du statut d'immigrant à celui de résident? Parce que la dureté de l'intimidation est réelle. Et elle est d'autant plus perfide qu'elle est souvent inconsciente. Elle peut même être totalement non intentionnelle. «Les préjugés que l'on retrouve un peu partout dans la société sont un peu plus concentrés dans l'industrie de la construction», soutient Aldo Paolinelli qui connaît la chanson, étant lui-même un immigrant.

Le parallèle avec les femmes dans l'industrie de la construction pourrait bien hanter la suite des choses. Il n'y a pas de miracle: tant que la société est inconsciente, tant qu'elle répercute ses préjugés et se permet d'intimider en chargeant sur la différence comme des taureaux sur du rouge, les immigrants, les femmes, les «pas pareils» seront rangés en rangs serrés en bordure du banquet et ils mangeront des miettes.

Nos immigrants, nos pareils, nos frères méritent mieux. Et nous méritons mieux comme société, j'en suis certaine.



Marie Laberge

Née à Québec en 1950

Ecrivaine et femme de théâtre, Marie Laberge compte à son actif plus de vingt pièces jouées au Québec et en Europe. Depuis ses débuts littéraires avec *Juliet*, il y a une vingtaine d'années, ses dix romans, dont sa trilogie *Le goût du bonheur*, ont connu un franc succès au Québec. Son roman épistolaire *Des nouvelles de Martha* prendra fin en décembre.

Dernier livre paru: *Revenir de loin* (Boréal, 2010)

Mon père est fier comme Artaban.

«Pis si jamais quelqu'un te dit que ton père est rien qu'un nésesse, tu y diras que le pont Jacques-Cartier y appartient, tu vas voir qu'y va changer d'idée!»

Devinez de quoi j'ai eu l'air, le lendemain matin, quand je suis arrivé à l'école tout essoufflé pour apprendre la grande nouvelle à mes petits camarades!

L'humiliation.

Et mademoiselle Karli tenait sa revanche! Elle se fit un plaisir de m'expliquer ce qu'était un bridge et j'eus tellement honte que j'en restai muet pendant plusieurs heures.

De plus, mon père n'a jamais compris pourquoi lui en ai voulu si longtemps!



Michel Tremblay

Né à Montréal en 1942

Romancier, dramaturge, scénariste, Michel Tremblay a écrit des dizaines de pièces de théâtre, de récits, de scénarios et de romans, dont les populaires *Chroniques du Plateau Mont-Royal*

et la série du *Gay savoir*.
Dernier livre paru: *La grande mèche* (Leméac/Actes Sud, 2011)

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés

au 2050, rue De Bleury, 9^e étage,

Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts

Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com
Bureau de Québec 418-643-1541

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390